

Les Marolles

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

46



Rédaction et recherches iconographiques
Marie-Hélène Genon
et Stéphane Demeter pour le premier chapitre

Comité d'accompagnement
Christine Rouffin, Cyrille Segers
Cabinet du Secrétaire d'État
Harry Lelièvre, Dominique Pauchet
Direction des Monuments et des Sites

Coordination
Dominique Pauchet
Direction des Monuments et des Sites

Relecture
Martine Maillard
Direction des Monuments et des Sites

Remerciements
Nous tenons à remercier Isabelle de Pange, Anne-Sophie Walazyc,
Stéphane Demeter, Alfred de Ville de Goyet,
ainsi que les bibliothécaires et les archivistes pour leur aide précieuse.

Illustrations
h = haut, m = milieu, b = bas, d = droite, g = gauche

© Archives d'Architecture Moderne: 16(h), 26, 27(h,b), 28(b), 46(b); Archives de la Ville de Bruxelles: 3(b), 5(h), 8(b), 9(b), 11(d), 13(h,b), 14(h,b), 17(h,b), 18(h,g-b), 22(d), 33(h), 35(m,g), 36(b), 37, 39(g), 42(b), 44; © Bibliothèque royale: 1, 2, 9(h), 18(h,d), 20(b), 48; © IRPA Bruxelles: 6(h), 7(h,b), 34(h), 43; © Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, photos Alfred de Ville de Goyet: couverture, 3(h), 5(b), 8(h), 10, 11(g), 12, 15, 16(b), 17(m), 19(h), 20(h), 21(h,b), 27(m), 29, 32, 33(m,b), 34(b), 35(b-g,d), 36(h), 39(d), 40(h,b), 41(h,b), 45(b), 46(h), 47(h,b); © Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, photos Marcel Vanhulst: 6(b,d), 23, 28(h), 30, 45(h); Musée de la Ville de Bruxelles, Maison du Roi: 4; Photos Marie-Hélène Genon: 6(b,g), 19(b), 22(b,g), 31, 35(h-g,d), 35(m,d), 38, 42(h); © (r) Urbis: 25; © Victor Horta - Sofam: 32.

Graphisme et photogravure: La Page - Impression: Enschedé|Van Muysewinkel - Distribution: Altera Diffusion

© Éditeur responsable: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
Direction des Monuments et des Sites, Patrick Crahay, Directeur
CCN - rue du Progrès, 80 - 1035 Bruxelles - Tél. 0800/13680

IMPRIMÉ EN BELGIQUE
DÉPÔT LÉGAL: D/2007/6860/021 - 978-2-930457-19-2

Les Marolles

Marie-Hélène Genon



DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE DU QUARTIER	2
DES HABITATIONS SOCIALES AVANT TOUT	12
UN QUARTIER RELIGIEUX	17
UN QG MÉDICAL DANS LES MAROLLES	22
LES MAROLLES À L'ÉCOLE	31
DU BON USAGE DU TEMPS LIBRE: COMMERCES, CINÉMAS, PISCINE ...	34
BOISSONS ET VÊTEMENTS: UNE MULTIPLICITÉ D'INDUSTRIES	39
UN QUARTIER BOUSCULÉ	45

Développement urbanistique du quartier

UNE LONGUE HISTOIRE...

Les premiers témoignages probants de ce qui deviendra le quartier des Marolles remontent au XII^e siècle. À cette époque, aux abords de Bruxelles, sur la route qui mène vers le sud du Brabant, se dessine l'embryon d'un quartier autour d'une chapelle dédiée à Notre-Dame. Ce « quartier de la Chapelle » a vocation artisanale: le travail du textile, du cuir, du métal et les métiers de la construction constituent les activités principales des habitants.

Détail du plan de Deventer, 1550. Bien que datant du XVI^e siècle, ce plan figure bien l'église Notre-Dame de la Chapelle, la rue Haute et la léproserie.

Église Notre-Dame de la Chapelle

Rue Haute

Léproserie



En outre, sur l'axe routier, un peu plus loin au sud et à l'écart, est établie une léproserie située sur le site de l'actuel hôpital Saint-Pierre.

La chapelle est édifée sur les terres du duc de Brabant Godefroid I^{er} et, au début du XIII^e siècle, ce petit centre religieux est élevé au rang de paroisse dont le nom « Notre-Dame de la Chapelle » fait référence à l'ancien oratoire. La paroisse possède le privilège de pouvoir enterrer ses défunts. Un cimetière est ainsi établi autour de l'édifice, à l'emplacement de l'actuelle place de la Chapelle.

Au cours du XIII^e siècle, Bruxelles est ceinturée d'un premier rempart urbain. La ville est occupée et tenue par les nantis, les propriétaires fonciers et les détenteurs de capitaux qui cherchent, par ces fortifications, à s'assurer le contrôle, voire à se protéger de la population artisanale et laborieuse. Le quartier de la Chapelle et l'édifice religieux sont donc laissés hors les murs, avec une ouverture vers la ville par la *Steenpoort* de l'enceinte qui enjambe l'axe routier. Cependant, si la démarcation est nette, l'autorité échevinale de Bruxelles s'étend sans conteste sur ce quartier, jusqu'à une croix érigée un peu avant la léproserie et qui marque la frontière avec *Obbrussel*, une entité villageoise dotée elle aussi d'un échevinage, noyau historique de l'actuelle commune de Saint-Gilles.

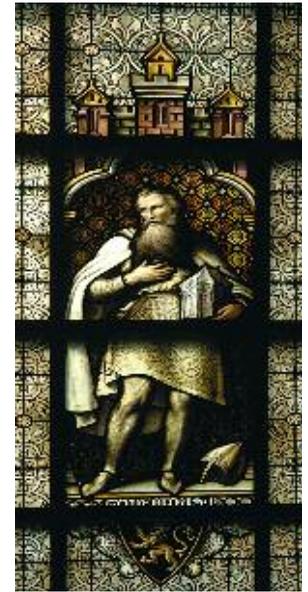
La voie qui relie Bruxelles au sud du Brabant en passant par *Obbrussel* est nommée « rue Haute » dès 1272, dénomination qui témoigne d'une urbanisation croissante. C'est sans doute à cette époque qu'est tracée l'implantation très orthonormée des rues parallèles et perpendiculaires à la rue Haute, dans les environs immédiats de l'église de la Chapelle.

La léproserie, dédiée à saint Pierre, est attestée de longue date, dès 1174, mais elle existait peut-être depuis de nombreuses années déjà. Elle appartenait à cette époque à l'échevinage d'*Obbrussel*. Le paysage des alentours de ce lieu se complétait par un moulin profitant des eaux de l'Elsbeek à la hauteur de la future porte de Hal et sans doute par quelques maisons.

En 1296, le duc de Brabant Jean II fait procéder à l'absorption de l'échevinage d'*Obbrussel* par celui de Bruxelles: côté sud, le territoire de la Ville, la « cuve de Bruxelles », s'étend alors jusqu'aux hauteurs de l'Altitude 100.

À PARTIR DU XIV^e SIÈCLE, L'ESSOR D'UN QUARTIER

Rapidement, la première enceinte montre certaines défaillances. Suite à l'échec de la défense de la ville en 1356 pendant la guerre entre le Brabant et la Flandre, et pour prévenir toute menace future, un nouveau mur de défense doit être bâti. L'édification de la deuxième enceinte est décidée



Vitrail représentant Godefroid I^{er}. Figuré en protecteur, il porte l'église Notre-Dame de la Chapelle dans les bras. Église Notre-Dame de la Chapelle, chapelle de la Trinité. Vitrail réalisé en 1852 par J.-B. Capronnier.



La rue des Chandeliers à la fin du XIX^e siècle. Avec les rues du Temple, de la Samaritaine et des Pigeons, elles forment un réseau de petites ruelles déjà dessinées sur le plan de Deventer. Ces rues, percées très tôt, ont conservé leur caractère médiéval: étroitesse du passage et relief accidenté.

par les autorités urbaines en 1357. Cette fois, les faubourgs de la ville sont intégrés dans les fortifications, et c'est au sud que l'extension est la plus étendue. Une partie importante de l'ancien territoire d'Obbrussel, déjà rattaché juridiquement à Bruxelles, se retrouve englobée dans les murs de la ville, la léproserie y est ainsi intégrée. De ce côté sud de la seconde muraille, le seul point de passage est la porte de Hal qui, elle aussi, enjambe la rue Haute.

Cependant, la première enceinte n'est pas détruite pour autant : elle assure toujours un contrôle des autorités urbaines sur les quartiers populaires, permettant même, le cas échéant, de fermer l'accès au centre de la ville. Ce premier rempart perpétue ainsi, et pour plusieurs siècles encore, une ligne de démarcation sociale et économique au sein de l'espace urbain.

À partir de cette époque, le quartier est alors plus clairement délimité. Étendu sur le versant oriental de la vallée de la Senne, il a pour limite presque naturelle les prairies marécageuses de la rive droite du cours d'eau à l'ouest et, à l'est, le dénivelé abrupt qui est encore perceptible aujourd'hui au-delà des rues des Minimes et de Montserrat. Au nord comme au sud, les limites du quartier sont matérialisées par les deux enceintes successives.



Le plan de Martin de Tailly (1640, édition de 1748) est un témoin important pour constater toute l'expansion du quartier. La délimitation du cimetière de Notre-Dame de la Chapelle y est encore visible. Ce cimetière est supprimé en 1784 suite à l'interdiction d'enterrer en ville.

À cette époque, non loin de la rue Haute et du quartier artisanal, se dessine le quartier du Sablon.

Fondamentalement différent, il est investi par une population plus aisée et deviendra, au fil de son histoire, une extension de la cour ducale du Coudenberg avec de multiples hôtels

aristocratiques, des demeures bourgeoises et de riches habitations de hauts officiers civils ou militaires.

Dans le futur quartier des Marolles, au cours des siècles suivants, le réseau de voiries est complété par de nouveaux axes, telles les rues de l'Épée ou du Miroir. À la périphérie, certaines zones encore vierges sont utilisées pour la blanchisserie. La dénomination de la rue Terre-Neuve fait référence à une de ces zones qui ne seront bâties que tardivement. La physionomie urbanistique du quartier montre une longue pérennité, tout comme son profil socio-économique et sa forte différence avec le Sablon. À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle cependant, le quartier connaît quelques implantations discrètes et ponctuelles plus cossues. La recherche de terrains en ville pour l'établissement de nouveaux hôtels de maître avec jardin d'agrément explique ce phénomène. Il reste peu de témoins architecturaux de cette période : l'hôtel de maître sis au n° 88 de la rue des Tanneurs en est un. Caractérisé par ses imposantes dimensions, il remonte au dernier quart du XVIII^e siècle.

Par ailleurs, l'édit de Joseph II de 1783, qui supprime les ordres religieux contemplatifs, a libéré de nombreux terrains qui devinrent propices à l'édification d'entreprises manufacturières puis industrielles. Ces dernières initiatives, portées par la Révolution industrielle, ont été très nombreuses dans les Marolles. Cette forte présence de centres de production n'a pas manqué d'entraîner une implantation très importante du prolétariat ouvrier ainsi qu'une densification de l'habitat, notamment par la création d'une multitude d'impasses. Le quartier renouait ainsi avec la tradition de son développement initial remontant au Moyen Âge.



La rue Haute. Aujourd'hui, la longue histoire de cette artère se devine dans son tracé irrégulier.

Hôtel de maître de la rue des Tanneurs, n° 88. Finesse et sobriété sont les maîtres mots des encadrements en pierre bleue des fenêtres, chacun frappé d'une clef de rocaïlle.





Rue Haute n°s 182 et 184.

DES ÉCHOS DU PASSÉ : LES MAISONS TRADITIONNELLES

Les Marolles offrent un bel éventail de maisons dites traditionnelles qui composent la toile de fond de l'architecture privée bruxelloise jusqu'au XVIII^e siècle. Dans le quartier, elles sont aujourd'hui essentiellement situées rue Haute et dans les rues adjacentes.

Elles sont construites sur des parcelles étroites et profondes afin d'assurer une occupation maximale de l'espace bâti. Le jardin est souvent réduit à une cour au fond de laquelle se trouve une maison arrière pour rentabiliser davantage encore le terrain.

Elles se caractérisent par une façade à pignon. Comme le faîte de la charpente est perpendiculaire à la rue, les murs mitoyens sont les murs porteurs. La façade est rendue solidaire de la structure par des ancrs reliés à des tirants métalliques. Le pignon comporte le plus communément des gradins souvent sommés d'une dalle de pierre garante de l'étanchéité. L'inconvénient de cette disposition réside dans l'infiltration des eaux de pluie dans les mitoyens. C'est pourquoi, à partir du XVIII^e siècle, la maison se « retourne » : la toiture est alors agencée parallèlement à la voirie, les eaux pluviales s'écoulant vers la rue ou le jardin.

Briques et grès calcaire sont les matériaux de base des façades. Le grès, plus solide, est utilisé pour le soubassement et les éléments fragiles comme les encadrements des baies.

Dès la période de reconstruction qui suit le bombardement mené par Louis XIV en 1695, certaines façades sont enduites d'une couche protectrice constituée de chaux. À partir du milieu du XVIII^e siècle, l'enduit devient systématique.

Construites sur cave, ces maisons comportent un rez-de-chaussée souvent dévolu au commerce, un ou deux étages d'habitation et un grenier. Les niveaux, composés de deux pièces, sont reliés par un étroit escalier droit ou en colimaçon situé au milieu de la maison, contre l'un des murs mitoyens.

Au départ de cette structure générale, nombre de façades sont ornées selon le goût du moment. La maison sise au n° 182 de la rue Haute, de la fin du XVII^e siècle, arbore un imposant pignon de conception baroque, profilé en cloche, tandis que le n° 50 de la même rue, millésimé 1767, est rythmé de formes chantournées et de multiples rocailles, dans la ligne du style Louis XV.



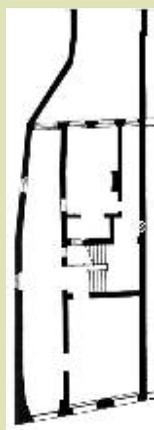
Rue Haute n° 50.

LA MAISON BREUGHEL

La légende veut que Pierre Brueghel l'Ancien (vers 1525-1569) ait vécu dans cette demeure. Si aucune preuve ne l'atteste, il est certain que la propriété a appartenu à son fils, Jean de Velours. La maison est aussi mentionnée comme l'habitation de David Teniers III (1638-1685), arrière-petit-fils du célèbre peintre.

La grande porte servait d'accès à l'impasse de la Porte Rouge. L'entrée de la maison se situait dans ce passage couvert. En 1888, l'impasse est supprimée au profit de l'ouverture de la rue du même nom, juste à côté de la maison. L'élévation de cette maison traditionnelle se compose de deux niveaux sous pignon à gradins. La façade, aujourd'hui dérochée, laisse apparaître la brique et le grès. L'aspect actuel du bâtiment est dû à d'intenses restaurations menées en 1963 à la suite du classement de l'enveloppe du bâtiment en 1960.

Maison Breughel et plan du rez-de-chaussée, rue Haute n° 132. Même remanié, ce niveau montre un agencement typique, avec l'escalier au centre des pièces.



LA PLUS ANCIENNE MAISON DE BRUXELLES... VESTIGE DE L'ANCIEN HOSPICE SAINT-GHISLAIN

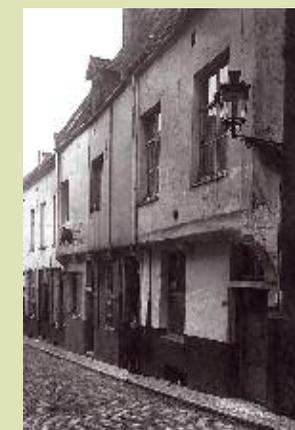
Depuis 1356, à l'angle de la rue Haute et de la rue Saint-Ghislain, était établi un hospice pour pèlerins géré par la paroisse de la Chapelle. Longeant la rue Haute, au niveau des actuels n°s 153-155, se trouvait la chapelle de l'hospice.

L'institution disposait aussi de quelques maisons accolées à ses murs, dans la rue Saint-Ghislain, qu'elle mettait en location pour s'assurer des revenus. L'une de ces bâtisses est partiellement conservée au n° 86 de cette rue et l'on raconte qu'elle serait la plus ancienne maison de Bruxelles... Elle date de la première moitié du XVI^e siècle.

Son implantation est parallèle à la rue et sa façade présente un encorbellement au premier étage. Celui-ci était initialement construit en pan de bois : au fil de l'histoire de cette maison, le bois a été progressivement remplacé par la pierre.

En 1986, le bâtiment est fortement transformé et finalement, seule sa silhouette générale témoigne aujourd'hui de son ancienneté. L'implantation du bâtiment révèle également l'ancien alignement de la rue Saint-Ghislain qui a été élargi juste après cette maison.

Rue Saint-Ghislain n° 86. Vers 1900.





L'ancienne impasse de Varsovie, dont l'entrée se trouve toujours au n° 188 de la rue Haute, a abrité le Théâtre de Toone avant la Deuxième Guerre mondiale.

LE XIX^e SIÈCLE ET L'HYGIÈNE DES RUES

Bouleversements sans précédent

À l'aube du XIX^e siècle, la Révolution industrielle envahit Bruxelles et ses faubourgs, entraînant de nombreux bouleversements. Conséquence directe de cet essor, la croissance démographique se fait très forte dans toute la ville. Au sein des Marolles, la fabrication de gros se densifie et de nouvelles entreprises s'implantent. Les ouvriers et leurs familles investissent le quartier, lui donnant alors le visage qu'on lui connaît encore en partie aujourd'hui.

Sur le tissu urbain encore très médiéval, vient se greffer une trame rationnelle: percement et élargissement de voies modifient le vieux quartier. Les édiles communaux ne manquent pas non plus d'y développer l'éducation scolaire, convaincus que toute la famille bénéficie de l'apprentissage de l'enfant. Et la vitalité commerçante achève de conférer aux Marolles son côté vivant et coloré. À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les petites boutiques fleurissent, souvent ouvertes par des familles pour un apport complémentaire de revenus. Cabarets et cinémas complètent le tableau.

Insalubrité et indignation

Néanmoins, dans ce contexte industriel, la demande de logements ouvriers est très forte. Profitant de cette situation pour tirer financièrement parti de leurs terrains, de nombreux propriétaires morcellent leurs parcelles, ménageant à proximité des industries des habitations étroites où air, lumière et eau font cruellement défaut. Du fait de leurs faibles revenus, les ouvriers n'ont d'autre choix que d'y loger leur famille.



Fin du XIX^e siècle, surpopulation, promiscuité, manque d'eau et d'hygiène sont le lot quotidien de familles confinées dans une ou deux pièces de très petites habitations.

Les impasses cachent de véritables taudis: les logements s'y amoncellent dans un manque total d'hygiène. Elles prolifèrent dans le tissu urbain et, dans le cas des Marolles, plongent le quartier dans une tristement célèbre insalubrité. Au XIX^e siècle, la rue Haute n'en compte pas moins de 35!

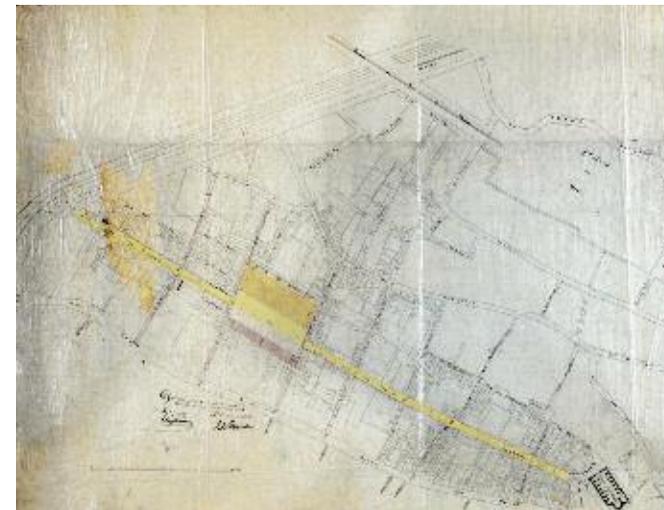
Dès la fin des années 1830, quelques édiles et philanthropes dénoncent cette situation. En 1842, Adolphe Quetelet dresse une carte de l'indigence au sein du Pentagone. Les Marolles en constituent la zone la plus concentrée. Émeutes ouvrières et épidémies de choléra dans la ville (1832, 1848 et 1866) achèvent de convaincre les autorités de la nécessité d'agir. En outre, de nombreuses études sur les conditions de salubrité voient le jour, comme celle d'Émile Hellemans, menée entre 1904 et 1906 dans les Marolles. Ses résultats sont édifiants: dans une petite portion du quartier, près de 4.000 personnes se partagent 394 maisons. Et l'auteur ajoute que, malgré les efforts des habitants, le manque d'hygiène est leur lot quotidien.



« Carte de l'indigence dans la Ville de Bruxelles », Adolphe Quetelet, 1842.

Premières solutions

Les premières solutions des édiles communaux en faveur d'un visage plus propre de la ville sont radicales et avant tout urbanistiques. Le percement de la rue Blaes en est la marque la plus forte. En cinq ans seulement, de



Plan d'ouverture de la rue Blaes et de la place du Jeu de Balle, 1853-1858.



Sgraffite de l'immeuble situé rue de Nancy n° 16-18.

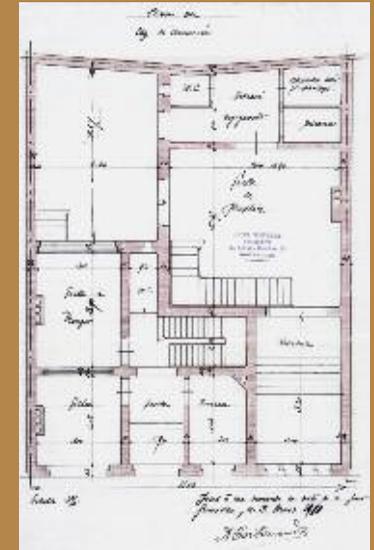
1853 à 1858, cette artère, longue de 900 mètres, est créée sur l'impulsion de Michel-Auguste Blaes, échevin des Travaux publics. Celui-ci explique que « c'est entre la rue des Tanneurs et la rue Haute (...) que la population est la plus condensée, qu'il y a le moins d'air, le moins de rues, le plus de ruelles, d'impasses [et] de cours habités. » Il souligne également que « le seul moyen efficace d'assainissement à y employer serait d'y pratiquer une large et profonde trouée, d'y ouvrir une grande rue qui traverserait [le quartier] d'ouest en est, par le milieu. » Ce projet de percement monumental est également accompagné de la création d'une grande place au cœur du quartier, la place du Jeu de Balle.

Par la vente de terrains à bas prix, la Ville incite les propriétaires privés à édifier des immeubles de rapport destinés à la classe laborieuse. La rue de Nancy en est un bon exemple. Ouverte en 1892, cette artère résulte de la volonté d'assainir l'îlot des Visitandines, victime d'épidémies de fièvre typhoïde, de variole, de diphtérie et de scarlatine. La Ville y impose des conditions particulières de vente : interdiction de bâtir en intérieur d'îlots, taille minimale des cours et loyer bas. Le côté impair présente un groupe de maisons de rapport néoclassiques bâties en 1899 d'après les plans de l'architecte Laureys. Aux n°s 16 et 18, s'élève un immeuble construit en 1902 sur les plans de l'architecte Henri Van Massenhove, concepteur par ailleurs du cinéma *Rialto*. Deux appartements par étage se distribuent de part et d'autre de la travée d'accès, marquée en façade par un fronton triangulaire. Un sgraffite portant l'inscription « HYGIÈNE – SÉCURITÉ » orne la travée centrale...

Les premières solutions émanant de la Ville s'appuient sur l'urgence d'agir, mais sans véritablement tenir compte des besoins de la population. Quant aux constructions privées, elles présentent un premier modèle d'habitations salubres, mais ne suffisent pas à endiguer le problème de l'habitat ouvrier.

UNE MAISON D'ARTISTE

Traitement des matériaux, vitraux, sgraffites et motifs géométriques en cercle et double hache annoncent, dans cette première œuvre de l'architecte Léon Sneyers, l'orientation décorative que prendra sa carrière. La porte de gauche mène à l'habitation, tandis que celle de droite, à l'atelier du peintre Albert Cortvriendt, commanditaire de l'ensemble. En plan, dessinés en deux L imbriqués, habitation et atelier s'organisent pour garantir un maximum de lumière à l'atelier situé aux étages.



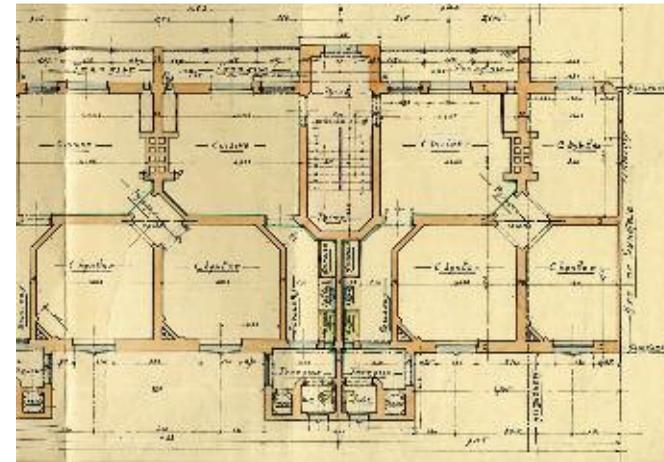
Rue de Nancy n° 6-8 et plan du rez-de-chaussée. Habitation et atelier dessinés par Sneyers en 1900.

Des habitations sociales avant tout

UNE ACTION À GRANDE ÉCHELLE : LA CITÉ HELLEMANS

En 1906, le Conseil communal, socialiste, imagine un projet de grande ampleur portant sur l'un des îlots les plus denses des Marolles, chargé d'une dizaine d'impasses et de 2.164 individus! Le but? Reloger toutes ces personnes dans des bâtiments sains, bâtis sur la même surface. La cité s'implante en sept blocs étroits. Les lignes sont claires, aucune voie ne finissant en cul-de-sac. Suivant une inspiration Art nouveau, l'architecte Hellemans a tiré parti des possibilités décoratives des matériaux. Briques rouges, blanches et jaunes sont savamment disposées en frise et contrastent avec la pierre bleue. Pour rompre la monotonie, saillies et retraits rythment les façades. L'ensemble des bâtiments comporte 272 logements, une crèche et une buanderie communes. Les appartements sont agencés sur toute la profondeur des bâtiments pour assurer une circulation maximale de l'air et de la lumière. Ils comportent une, deux ou trois chambres : dorénavant, la promiscuité n'est plus de mise. Chaque appartement dispose d'un WC, d'une arrivée d'eau privée et d'une cave. Les logements sont pensés de manière à assurer un espace vital de 10 m² pour chaque habitant. Pour son projet, Hellemans s'est inspiré de constructions sociales bâties à Liverpool en 1885. Si la cité est une incontestable réussite architecturale, elle ne parvient cependant pas à reloger l'ensemble des habitants expropriés. De plus, nombre d'anciens locataires des impasses ne peuvent pas payer le loyer demandé.

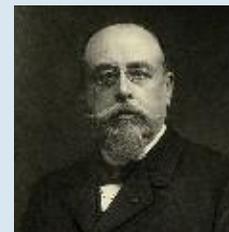
Cité Hellemans, 1912-1917.
Vue depuis l'une des rues intérieures.
Aujourd'hui, ce complexe appartient au Foyer bruxellois, société gérante des logements sociaux de la Ville de Bruxelles. Il vient d'être rénové.



Cité Hellemans, plan d'appartements à trois chambres.

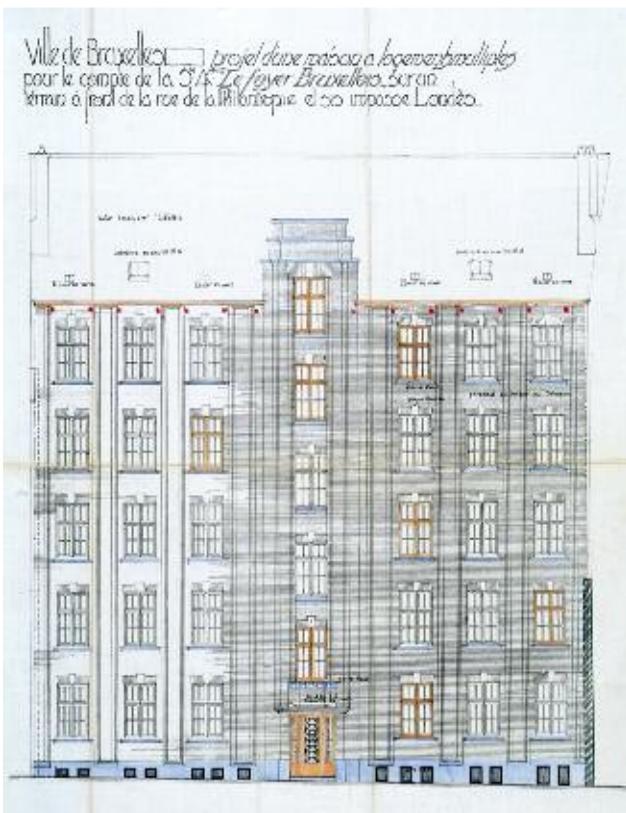
LES LOGEMENTS SOCIAUX DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Après avoir mené à bien la Cité Hellemans, la Ville se repose sur ses lauriers. Si, à la demande de la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché (SNHLBM), créée en 1919, et de la Province du Brabant, elle procède à l'estimation des nécessités concernant le logement social, elle considère comme suffisantes ses initiatives déjà menées et concentre ses efforts sur son projet d'annexion des communes de Laeken, Haeren et Neder-Over-Hembeek où des sociétés de logements sociaux sont déjà établies. Cependant, la SNHLBM, le Comité de patronage et la Province du Brabant l'enjoignent de continuer son action. Le 23 mars 1922, la société «le Foyer bruxellois» voit le jour pour prendre à bras le corps ce problème de logement. Bien loin des idéaux philanthropiques d'avant-guerre, la Ville et le Foyer bruxellois adoptent des visées pragmatiques : outre le relogement des personnes expropriées par la politique de grands travaux (dont la Cité Hellemans et la jonction ferroviaire Nord-Midi), il faut palier les désastres de la guerre.

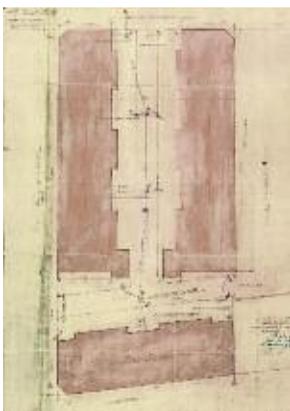


ÉMILE HELLEMANS

Si Émile Hellemans (1853-1926) a mené une carrière diversifiée, c'est surtout par son action sociale qu'il s'est distingué : membre du Conseil supérieur d'hygiène, du Comité de patronage des habitations ouvrières de la Ville de Bruxelles, de la Commission des hospices civils d'Ixelles, de la Commission administrative des prisons et de l'Association nationale contre la tuberculose, il a matérialisé ses idées sociales dans cette cité.



Rue de la Philanthropie n° 10.



Cité du Miroir,
plan d'implantation.

Deux axes de travail sont dès lors établis : l'agrandissement du parc immobilier dans le centre ville et la création d'une cité-jardin à Haeren. Suite à l'échec de cette dernière, le Foyer bruxellois revoit son plan d'action : il préfère le principe des blocs d'habitations et pose, en 1929, un nouveau programme qui se concentre sur l'éradication des impasses, symbole par excellence du mal à combattre. Au sein des Marolles, les projets se focalisent d'une part rues Haute et de la Philanthropie, d'autre part, rues du Miroir et des Visitandines. En 1928 est édifié, rue de la Philanthropie sur l'ancienne impasse Londès, un bâtiment de quinze logements. Ce bâtiment, dessiné par l'architecte Robberecht, est conçu comme une maison plurifamiliale. Préférant le relief à la couleur des matériaux,

l'architecte scande la façade de multiples ressauts. Dès la fin du chantier, le Foyer bruxellois a pour projet de reconstruire entièrement l'îlot, ce qui n'est finalement réalisé qu'à la fin des années 1950.

Du côté des rues du Miroir et des Visitandines, le projet « Cité du Miroir » est mené par la Ville en collaboration avec le Foyer bruxellois. Ils décident de voir les choses en grand en réaménageant entièrement l'îlot. Henri Van Montfort conçoit, en 1936, le projet final qui comprend 72 logements, treize ateliers et quatre magasins. Élément de confort nouveau, chaque appartement est cette fois pourvu d'une baignoire. Ce complexe concrétise pour la première fois l'ambition du Foyer bruxellois de mener une opération en profondeur en reconstruisant un îlot entier.

GRADATION DE CONFORT

Considérant que l'accès à un logement décent demande un temps d'adaptation pour des personnes venant de taudis, le Foyer bruxellois met en place un système de gradation du standing pour ses logements. Les bâtiments construits pour loger directement les « taudisards » sont plus modestes que des logements proposés aux personnes déjà « éduquées » par des années de vie dans un appartement social. Dans cette même idée, ces personnes déjà considérées comme « évoluées » sont relogées dans des appartements possédant un confort accru. Ce système conduit aussi à une mixité sociale : comme les rotations s'effectuent famille par famille, un même immeuble abrite simultanément des familles issues des taudis et des familles installées là depuis plusieurs années. Exemple : des personnes fraîchement expulsées sont relogées dans la Cité Hellemans, tandis que certains anciens habitants de celle-ci emménagent dans de nouvelles constructions.

LES SOLUTIONS RADICALES DES ANNÉES 1950 ET 1960

Pour reprendre ses activités au plus vite après la guerre, le Foyer bruxellois crée, en 1949, le Fonds de lutte contre les taudis. C'est le début des complexes à très grande échelle comprenant entre 100 et 400 appartements. Afin de maximiser l'offre de logement, il faut abaisser les coûts de construction. Les architectes doivent concevoir de grands complexes standardisés et préfabriqués, sans tomber dans la monotonie. En 1952, le roi Baudouin visite les Marolles. À ce moment, le problème des logements insalubres n'est toujours pas endigué. Après cette visite-choc, l'action du Foyer bruxellois est réorientée : à côté du programme déjà établi, une politique rapide de lutte contre les taudis voit le jour. Issu de ce programme, le complexe des Brigittines est conçu entre 1953 et 1972 par les architectes Gaston Brunfaut et Henri Van Nueten. C'est le cas également du complexe des Minimes, en 1953, mené conjointement par l'État, la Ville et par la SNHLBM. Il se compose de six bâtiments agencés autour de places pour ménager au maximum air et lumière. Par ailleurs, entre la rue Haute et la rue de la Philanthropie, Van Nueten conçoit un ensemble de bâtiments



Tranchant avec les constructions verticales, le complexe des Minimes cherche à s'intégrer dans la silhouette du quartier par des toitures en bâtière.



La tour du « Van Nueten », rue Haute en face de l'hôpital Saint-Pierre. Haute de treize étages, elle abrite, en plus des logements, les espaces communs du complexe, comme une crèche.



Rue de la Prévoyance n° 2.

répartis autour d'une cour intérieure et dominé par une tour couronnée d'un solarium. Ce complexe, construit entre 1952 et 1965, est destiné « à une population déjà évoluée, préparée à l'usage d'une habitation correcte », comme l'écrit la revue *La Maison* en 1955. Ces complexes, tout comme celui de la Querelle, construit entre 1968 et 1975, en marge de la rue des Tanneurs, résultent d'une époque qui s'était donnée pour but de mettre fin aux problèmes de logements insalubres en essayant des solutions novatrices et radicales. Englobant des îlots entiers, ils bouleversent complètement l'urbanisme existant.

QUAND LES HABITANTS S'EN MÊLENT

La « bataille de la Marolle » (cf. « Un quartier bousculé ») provoque, en 1969, le dialogue entre décideurs politiques et habitants. Dans le cadre de la rénovation d'îlots vétustes, une autre approche voit le jour. Les habitants, représentés par le comité de la Marolle, donnent désormais un avis concret sur les principes de renouveau du quartier. La rue doit garder son tracé ancien et les gabarits rester identiques. Les bâtiments doivent abriter une mixité de fonctions (logement, artisanat ou commerce). Les habitants décident de faire appel à plusieurs architectes pour garder l'aspect « désordonné » typique du quartier. Dans ces nouvelles réalisations, le nombre de logements est restreint. Celles-ci sont conçues en fonction des besoins des habitants, comme en témoignent les nos 8 et 10 de la rue de Montserrat et les nos 2 à 10 de la rue de la Prévoyance, reconstruits en 1986 par le bureau d'architecture SRZ. Le lien entre l'habitant et la vie du dehors est en effet très fort. Pour faire de la rue un salon, les architectes dotent les fenêtres d'appuis métalliques, sur lesquels l'habitant peut prendre appui pour causer...

Un quartier religieux

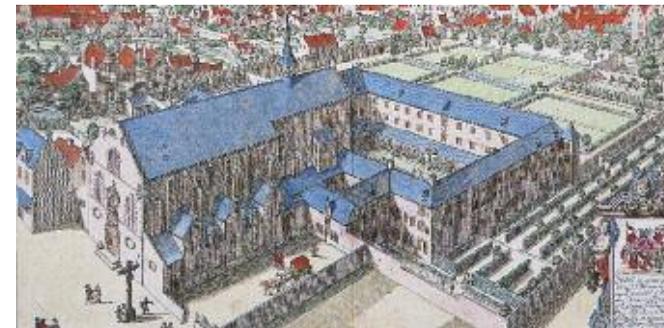


Plan anonyme, 1750. L'église de la Chapelle et les couvents des Minimes, des Brigittines, des Visitandines, des Capucins et des Marolles témoignent de la présence religieuse dans les Marolles.

De nombreux ordres religieux s'installent dans les Marolles et parmi les premiers, les Riches-Clares en 1343 non loin de la léproserie et les Capucins en 1587. Le XVII^e siècle marque le temps fort des institutions religieuses : Brigittines, Minimes, Marolles et Visitandines s'implantent dans le quartier. Mis à part les deux premiers, ces ordres occupent des fonctions sociales : visite des malades, charité, accueil des personnes âgées... Des soins à la population étaient également dispensés par l'hospice Saint-Ghislain, par l'hospice Saint-Aubert, fondé en 1455 et situé juste à côté de l'église de la Chapelle, par l'hospice Sainte-Croix, fondé en 1522 et situé rue Haute, et la léproserie Saint-Pierre. Par ailleurs, certaines abbayes construisent aussi leur refuge dans le quartier. Citons celui de l'abbaye de Gembloux, rue des Tanneurs.



Le refuge de l'abbaye de Gembloux a été partiellement sauvé par son intégration au début du XX^e siècle au sein des bâtiments de la société Jules Waucquez et C^{ie}. À front de la rue, au n° 59, le refuge a été rhabillé en une façade néo-classique, tandis que l'arrière, mis à part un décapage, a gardé son aspect originel.



Une vue du couvent des Capucins qui témoigne des importantes dimensions que pouvaient avoir les implantations religieuses.



A droite.
Une Sœur Apostoline dans son costume.

LE COUVET DES MAROLLES

En 1660, les Sœurs Apostolines s'installent non loin des Minimes, dans le bas de la *Blaer strate*, actuelles rues des Minimes et de Montserrat. Situées au sein du *'t Bovendael*, lieu de prostitution et de banditisme, ces religieuses secourent les prostituées et aident les pauvres. Elles sont également connues sous le nom de « *Mariam Collentes* » (Celles qui honorent Marie) qui, par déformation, deviendra « *Maricolles* », puis « *Marolles* ». Leur occupation au sein du quartier prend fin en 1715, quand les religieuses déménagent quai aux Foin. Une présence tellement forte qu'elle aurait donné son nom au quartier ? Probablement...



À la fin du XVIII^e siècle, Joseph II, d'abord, le gouvernement français, ensuite, mettent fin à tous ces ordres. Au XIX^e siècle, une fois la tourmente passée, les religieux reviennent en force : les Capucins se réinstallent dans le quartier et voisinent avec les Sœurs noires, les Petites Sœurs des Pauvres et les filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

UNE ÉGLISE NOMMÉE CHAPELLE

La chronologie des différentes parties de l'église pose de nombreuses questions. Certaines pierres de Notre-Dame de la Chapelle comptent parmi les plus anciennes à Bruxelles. Selon certains, la petite chapelle en appentis accolée au bras sud du transept serait un vestige du XII^e siècle ; selon d'autres, la construction de cet édicule est menée conjointement à celle du transept sud, au début du XIII^e siècle. Il est néanmoins certain

qu'une phase importante de construction démarre vers 1200. De lourdes restaurations, menées au XIX^e et au début du XX^e siècle ont transformé l'apparence de ces parties de l'église, mais l'inspiration romane de leur silhouette reste lisible par les frises d'arceaux, les arcs en plein cintre et la sobriété de la décoration.

L'église Notre-Dame de la Chapelle, début du XX^e siècle.



L'édification du bâtiment se poursuit, dans le courant du XIII^e siècle, par le transept nord et par le chœur. Celui-ci, très harmonieux, est ajouré de baies encadrées de multiples arcs en plein cintre. Ces fenêtres sont dotées d'un remplage composé de deux arcs brisés surmontés d'une composition polylobée. L'élanement des fenêtres, les brisures des arcs et la décoration déjà plus présente illustrent la transition du style roman vers le gothique. La croisée de la nef et du transept était dotée d'une tour carrée, mais celle-ci est altérée par le bombardement de 1695 : elle est alors arasée et intégrée dans la toiture de la nef.

En 1405, un incendie détruit la nef bâtie au XIII^e siècle. Celle-ci est remplacée dans la première moitié du XV^e siècle par la nef actuelle. Les proportions sont agrandies et l'entrée est surmontée d'une tour, achevée au début du XVI^e siècle. Très élégante, nef et tour sont un bel exemple du style en vogue à cette époque à Bruxelles et aux alentours : le gothique brabançon. Il se distingue par cette tour unique, des proportions générales plus restreintes et une décoration sobre et ponctuelle. Les chapelles latérales sont perpendiculaires à la nef centrale, leurs murs séparatifs remplissent ainsi le rôle de contreforts. À l'intérieur, de massives colonnes circulaires scandent la nef et les chapiteaux s'ornent de feuilles de chou frisé.

En 1695, Notre-Dame de la Chapelle connaît une dernière transformation majeure. Le bombardement n'a pas épargné la tour d'entrée et Antoine Pastorana en reconstruit la couverture, tout en rondeurs baroques.



Les gargouilles et les modillons du chœur sont sculptés de figures grimaçantes, comme c'est fréquemment le cas dans le roman. Ils sont fortement restaurés, mais les originaux encore existants sont exposés au musée de la Ville de Bruxelles.

Vue de la nef, dont les colonnes arborent des feuilles de chou frisé.



La chapelle des Brigittines et son double.

UNE RESCAPÉE : LA CHAPELLE DES BRIGITTINES

En 1623, les Brigittines s'installent à Bruxelles, d'abord le long de la rue Haute. En 1652 débute la construction de leur couvent et de leur église à l'angle des actuelles Petite rue des Brigittines et rue des Visitandines. L'église a quelque peu souffert du bombardement de 1695 - sa tour est détruite. Suite à l'édit de Joseph II visant les ordres contemplatifs, le couvent est supprimé. L'église, menacée de destruction, occupe alors, jusque dans les années 1970, les fonctions les plus diverses : prison, école, magasin... En résulte un édifice vidé de tout mobilier, ayant perdu jusqu'à ses voûtes, démontées en 1923. En 1975, l'ancienne église devient un lieu de spectacle. Récemment inauguré, un « double », conçu par l'architecte Andrea Bruno, lui est adjoind : un bâtiment d'acier et de verre, en miroir de ses volumes, est destiné à agrandir sa capacité.

La façade, baroque, est richement décorée de formes courbes, de volutes monumentales et de coquilles. Symétrique, elle s'organise en trois registres horizontaux clairement séparés par des entablements. Des pilastres, doriques ou ioniques, scandent les travées. L'entrée est couronnée par un cartouche aux contours chantournés.

LES MINIMES : VICTOIRE SUR LE PÉCHÉ

Précédemment installés à Anderlecht, les frères Minimes s'installent à Bruxelles en 1616. De 1621 à 1624, ils construisent une première église le long de la *Blaer strate*, adjointe au sud d'un couvent, agencé autour d'un cloître et agrémenté de jardins. Les Minimes tentèrent de remettre bon ordre dans leur voisinage, le *'t Bovendael*, bien connu pour sa débauche, allant même jusqu'à en racheter les terrains pour y éradiquer toute trace de péché. Pour asseoir le nouveau genre des lieux, ils édifièrent à la place d'un lupanar une petite chapelle, consacrée à Notre-Dame de Lorette, portant l'inscription : « *Quoe fuerunt Veneris nunc fiunt Virginis oedes* » : ce qui fut d'abord l'autel de Vénus est devenu celui de la Vierge...

Entre 1700 et 1715, l'église actuelle est mise en chantier. Seule la tour nord est restée inachevée. Dans les dernières années du XIX^e siècle, l'église connaît d'importantes restaurations, sous l'impulsion notamment, comme à l'église Notre-Dame de la Chapelle, de l'architecte de la Ville, Victor Jamaer. En 1920, les bâtiments conventuels font place à une école primaire et moyenne, l'actuel athénée Robert Catteau.

Bien que certains éléments de l'église relèvent encore du style baroque, son allure générale annonce déjà le style classique. C'est particulièrement



L'église des Minimes, s.d.
La comparaison entre les façades de la chapelle des Brigittines et de l'église des Minimes montre l'appartenance totale au style baroque de la première, tandis que la seconde tend déjà vers le style classique.

frappant dans la façade, aux lignes sobres, scandée de piliers colossaux. L'intérieur, dominé par une coupole, large et aéré, tend à un plan centré. La décoration, bien que baroque, est assez limitée.

UNE CONSTRUCTION TARDIVE : L'ÉGLISE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Chassés de la ville en 1796 et leurs bâtiments conventuels supprimés en 1804, les Capucins se réinstallent finalement à Bruxelles en 1852, non loin de leur premier emplacement. Un nouveau couvent est édifié en 1856 entre la rue des Tanneurs et la future place du Jeu de Balle. Les travaux s'accompagnent de la construction d'une église à l'arrière des bâtiments conventuels. En 1890, J. Van Iseghem (Frère Stanislaus) dresse les plans du bâtiment d'entrée du couvent, situé au n° 126 de la rue des Tanneurs. Cet édifice épouse la forme coudée de la rue. Construit en style néo-Renaissance flamande, il se signale par un pignon à gradins.

L'église de l'Immaculée Conception, sur la place du Jeu de Balle, est donc initialement liée à ce couvent. Le bâtiment est édifié entre 1854 et 1861. L'architecte J. Appelmans en conçoit la façade. La plus récente église des Marolles reprend dans son architecture les principes du style roman. La façade est traitée en un monumental pignon. L'impression d'horizontalité domine par la largeur du bâtiment, la division claire en trois niveaux, contrebalancée toutefois par un élancement vertical dû aux pilastres monumentaux. Petites fenêtres rondes, baies à arc en plein cintre et arcatures lombardes achèvent le rappel au style roman.

UNE AUTRE RELIGION

La population juive arrive massivement à Bruxelles au début du XX^e siècle. Les Marolles, en accueillent alors une large part. La synagogue de la rue de Lengentier, ouverte à ce moment, connaît une importante fréquentation. Aujourd'hui, outre le rappel de la synagogue qui a déménagé, une plaque rend hommage à ceux que le nazisme n'a pas épargnés. Une volonté de dire également toute l'opposition des Marolliens face à toute forme de persécution.



L'église de l'Immaculée Conception terminée en 1861.

Plaque commémorative, rue de Lengentier, placée en 1987.



Un QG médical dans les Marolles

Hôpital Saint-Pierre, Institut Héger-Bordet, Dispensaire Albert-Élisabeth : trois centres de soins, implantés dans les Marolles et ouverts à tous. Trois centres bâtis ou reconstruits dans l'entre-deux-guerres tournés vers une médecine moderne. La spécialisation et l'interdisciplinarité des services médicaux imposent une rationalité dépourvue de fioriture. Le courant fonctionnaliste y répond avec une grande aisance par des bâtiments conçus au service du patient et du progrès médical et s'illustre particulièrement dans les Marolles. L'hôpital devient une « machine à guérir ».

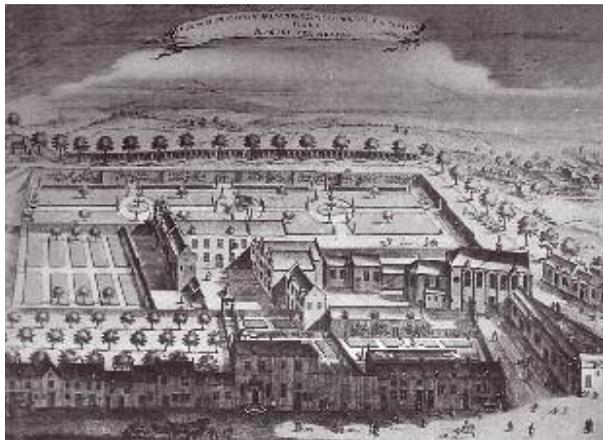
L'HÔPITAL SAINT-PIERRE OU LA PÉRENNITÉ D'UNE FONCTION À TRAVERS LES SIÈCLES

Depuis le XII^e siècle, l'emplacement de l'hôpital Saint-Pierre connaît une vocation médicale. En 1174, à l'extérieur de la première enceinte, loin du centre, s'ouvre une léproserie. Elle se compose d'une chapelle consacrée à saint Pierre, de quelques petites maisons pour les lépreux et d'un cimetière. Jusqu'au XIII^e siècle, la léproserie est en expansion constante. Au siècle suivant, elle est englobée dans la deuxième enceinte et décline peu à peu.

Au décès de la dernière lépreuse en 1749, elle est d'abord convertie en couvent, avant d'être transformée en hôpital général en 1784 sur ordre de Joseph II. Sous la domination française, « Saint-Pierre », promu Grand Hospice civil, devient l'institution médicale de référence à Bruxelles.

Vue ancienne de la léproserie en 1727.

L'hospice Saint-Pierre construit par Alexis Partoes en 1848.



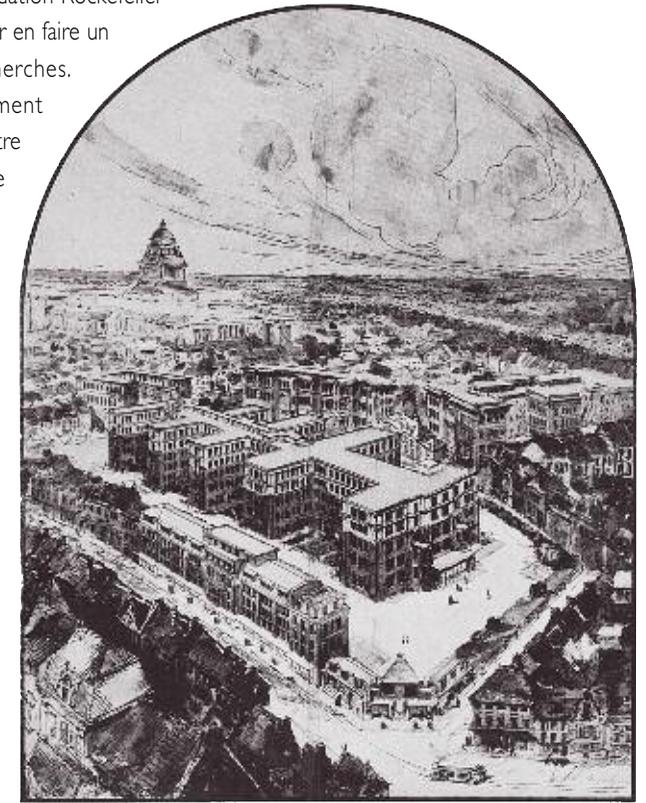
Dispensant des soins aux indigents, il est également doté de la fonction d'enseignement: des cours gratuits de médecine, de chirurgie et de pharmacie sont donnés à de futurs officiers de santé. Pratique qui continue immédiatement après l'indépendance: l'Université libre de Bruxelles (ULB), lors de sa fondation, installe sa faculté à proximité immédiate de Saint-Pierre.

Au début du XIX^e siècle, le manque de place se fait sentir: la reconstruction des bâtiments est entamée en 1848 sur les plans de l'architecte Alexis Partoes suivant les lignes du style néoclassique.

Le développement sans précédent de la médecine à la fin du XIX^e siècle aura raison de ce bâtiment d'un autre âge. De son côté, l'ULB souhaite un hôpital adapté à l'enseignement. Le professeur Antoine Depage se rend à la Fondation Rockefeller, œuvre américaine, dont la mission consiste encore aujourd'hui à aider les écoles de médecine du monde entier. Le projet final, signé en 1921 entre la Ville, l'ULB, la Commission d'Assistance publique (CAP) et la Fondation Rockefeller consiste à reconstruire Saint-Pierre pour en faire un hôpital novateur de soins et de recherches.

« Créer une institution complètement moderne (...) faisant de Bruxelles un centre vers lequel toutes les nations de l'Europe pourraient tourner les yeux en matière de progrès médical » (CAP, 1935). La Fondation Rockefeller lui adjoint une école d'infirmières. En raison de sa grande expérience en la matière, l'architecte Jean-Baptiste Dewin est choisi pour l'ensemble du projet.

Dessin perspectif, 1928. « Le nouvel hôpital Saint-Pierre constitue un exemple typique 'd'hôpital de groupe': où tous les services sont agencés en vue de faciliter la réalisation d'une 'médecine de groupe': c'est-à-dire de favoriser une relation constante et pratique entre les médecins des divers services hospitaliers. De cette connexion et collaboration intimes ne peut résulter que du bien, au triple point de vue du traitement des malades, de l'enseignement de la médecine et des recherches médicales. » *Bâtir*, 13, 1934, p. 685.



DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE DU QUARTIER

- 1 La rue Haute
- 2 Les rues des Chandeliers, du Temple et de la Samaritaine
- 3 La maison Breughel
- 4 La plus ancienne maison de Bruxelles...
- 5 Les impasses : l'impasse de Varsovie
- 6 La rue Blaes
- 7 La rue de Nancy
- 8 Habitation et atelier d'Albert Cortvriendt

DES HABITATIONS SOCIALES AVANT TOUT

- 9 La Cité Hellemans
- 10 Rue de la Philanthropie n° 10
- 11 La Cité du Miroir
- 12 La Cité Van Nueten
- 13 « La Bataille de la Marolle »

UN QUARTIER RELIGIEUX

- 14 L'église Notre-Dame de la Chapelle
- 15 La chapelle des Brigittines
- 16 L'église des Minimes
- 17 L'église Notre-Dame de l'Immaculée Conception

UN QG MÉDICAL DANS LES MAROLLES

- 18 L'hôpital Saint-Pierre
- 19 L'ancien dispensaire Albert-Élisabeth
- 20 L'institut Héger-Bordet

LES MAROLLES À L'ÉCOLE

- 21 L'école communale n° 7
- 22 L'école de la rue Saint-Ghislain
- 23 Une école normale
- 24 L'athénée Robert Catteau

DU BON USAGE DU TEMPS LIBRE : COMMERCES, CINÉMAS, PISCINES

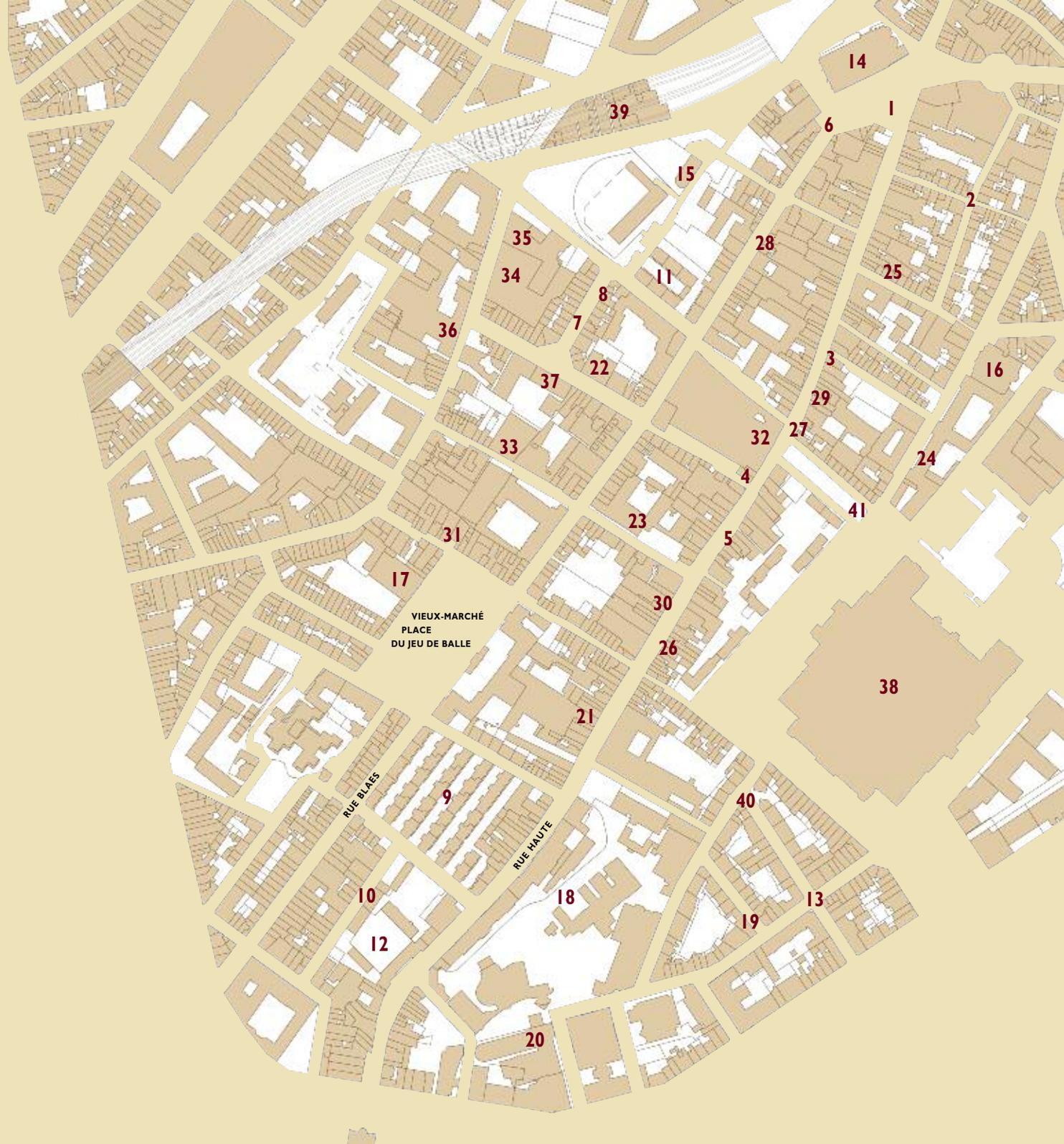
- 25 Rue du Temple n° 12
- 26 Rue Haute n° 234
- 27 Rue Haute n° 158
- 28 Rue Blaes n° 38
- 29 Rue Haute n° 146
- 30 Le Rialto
- 31 Les Bains de Bruxelles

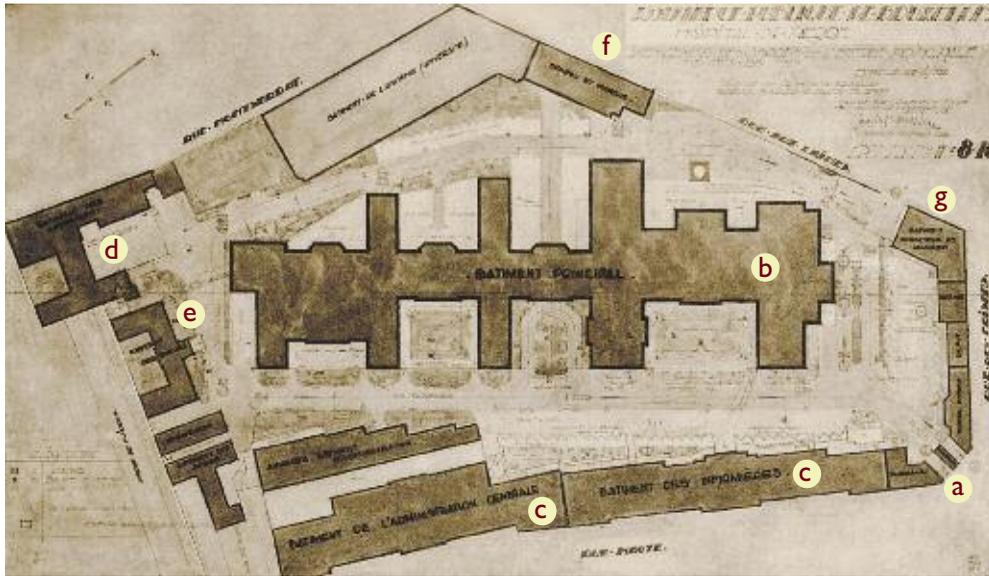
BOISSONS ET VÊTEMENTS : UNE MULTIPLICITÉ D'INDUSTRIES

- 32 L'usine de torréfaction Jacqmotte
- 33 Les brasseries Vossen
- 34 Le Palais du Vin
- 35 Les anciens grands magasins *Merchie-Pède*
- 36 L'ancienne firme Jules Waucquez et C^{ie}
- 37 Le Mont-de-Piété

UN QUARTIER BOUSCULÉ

- 38 Le Palais de Justice
- 39 La jonction Nord-Midi
- 40 « La Marolle est typique »
- 41 L'ascenseur des Marolles





Plan d'implantation de Saint-Pierre dessiné par Dewin.

Les travaux commencent en 1926. Saint-Pierre s'étend sur un site de presque trois hectares, à front de la rue Haute, entre les rues des Faisans, de Montserrat, aux Laines et de l'Abricotier.

L'hôpital possède une entrée générale, à l'angle des rues des Faisans et Haute (a) qui mène à l'hôpital général (b). Deux longs bâtiments qui abritent les services administratifs et l'école d'infirmières clôturent le site côté rue Haute (c). L'arrière du site comporte un pavillon d'isolement pour contagieux (d) et un autre pour les sœurs hospitalières (e). Deux morgues surmontées d'une chapelle (f) ainsi que les logements du directeur et de l'aumônier (g) sont aujourd'hui détruits.

Pour l'hôpital général, le Conseil supérieur d'Hygiène prescrit le modèle pavillonnaire, coûteux en terme de place. Dewin préfère adopter le principe d'un hôpital-bloc, repris du modèle anglo-saxon : un bloc central donnant accès à des ailes parallèles entre elles.

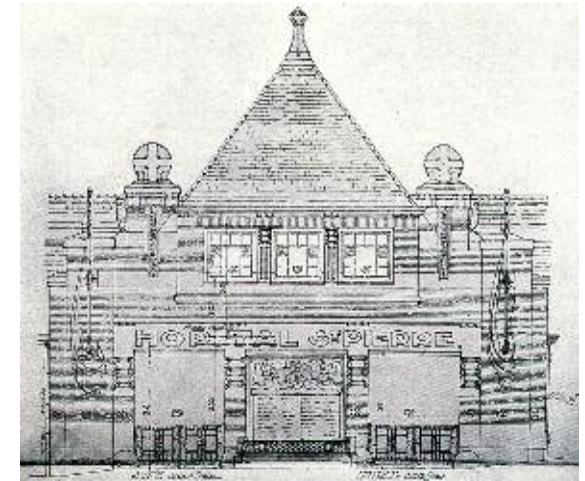
Situées au rez-de-chaussée et au premier étage, les consultations occupent une place prépondérante. Les étages hébergent les services d'hospitalisation pour amener calme et lumière aux convalescents et l'orientation du bâtiment privilégie un ensoleillement doux du solarium situé au dernier étage.

Le pavillon d'entrée ménage deux accès carrossables : à gauche se situait la pharmacie publique, tandis que le petit bâtiment de droite était consacré au « triage » infantile afin d'isoler les contagieux.

Le vaste édifice de la rue Haute abrite encore aujourd'hui les bureaux du CPAS, ancien CAP. Les pilastres scandant les travées et la mise en évidence des entrées assurent un rythme vertical à l'ensemble, tandis que l'horizontalité est notamment suggérée par l'avent en béton, rendu translucide par des pavés de verre. Pour minimiser la rupture entre la très vivante rue Haute et l'hôpital, Dewin respecte le tracé de la voirie et prévoit des magasins tout le long du rez-de-chaussée.

Les élévations des bâtiments sont d'une grande homogénéité. L'architecture de Dewin tend vers le fonctionnel en faisant toutefois la part belle à des éléments Art Déco. L'architecte rehausse ses bâtiments de mosaïque aux décors géométriques et de petits vitraux colorés au sein des baies. De multiples animaux fantastiques peuplent les façades : êtres hybrides, oiseaux s'inspirant des ibis de l'Égypte ancienne, crapauds enserrant les gouttières...

La recherche médicale nécessite une adaptation architecturale constante. À la fin du XX^e siècle, Saint-Pierre, en service depuis 1935, ne répondait plus aux exigences. En 1987, la décision est prise de remplacer l'hôpital général par un projet du bureau d'architecture Verhaegen. Les différents services de soins rayonnent au départ de l'entrée principale qui se trouve maintenant rue aux Laines.



Pavillon d'entrée de l'hôpital Saint-Pierre, à l'angle des rue Haute et des Faisans.



Des hiboux, situés sur le pavillon d'entrée, veillent sur Saint-Pierre...



JEAN-BAPTISTE DEWIN

Jean-Baptiste Dewin (1873-1948) s'est, dès son stage chez l'architecte Georges Hobé, orienté dans la construction médicale. En 1903, le docteur Depage lui commande sa clinique privée à Ixelles. Dewin réalise, entre autres, l'Institut ophtalmologique du docteur Frère (Anderlecht, 1912), l'École belge d'Infirmières (Uccle, 1913-1937), la maternité d'Ixelles (1930). En 1907, il participe à la rédaction de l'étude *La construction des hôpitaux. Étude Critique*, dont les principes serviront d'axes directeurs pour la construction de Saint-Pierre. Ses recherches aboutissent à des bâtiments conçus en fonction du bien-être du patient et de la recherche scientifique.



Dispensaire Albert-Élisabeth, rue des Prêtres n°15. Au sein du fonctionnalisme, les formes et l'esthétique d'un édifice sont uniquement la résultante de sa fonction.

CONTRE LA TUBERCULOSE : LE DISPENSAIRE

ALBERT-ÉLISABETH

À la fin du XIX^e siècle, 12 % de la mortalité du pays est due à la tuberculose qui touche particulièrement la population pauvre ainsi que les enfants. Au début du XX^e siècle, la lutte contre cette maladie constitue donc l'un des fers de lance de la politique belge menée en faveur des soins de santé. Inauguré en 1937, le dispensaire Albert-Élisabeth s'inscrit dans cette mouvance. Le concepteur du bâtiment, l'architecte Jean De Ligne, s'est employé à respecter toute une série de prescriptions architecturales : aération, arrivée importante de lumière et fonctionnalisme. Le bâtiment, aujourd'hui transformé en appartements, se situe rue des Prêtres. Installé au sein d'un quartier populaire, ce dispensaire assurait également des fonctions d'assistance sociale : le rez-de-chaussée abritait des locaux destinés à la distribution d'aliments et de vêtements.

Sur un rez-de-chaussée en pierre bleue, les étages, traités en encorbellement, sont crépis. Ceux-ci s'ouvrent par des fenêtres en bandeau, dotées de fins châssis métalliques.

CONTRE LE CANCER : L'INSTITUT HÉGER-BORDET

En 1935, l'ULB et la CAP décident de renouveler les infrastructures consacrées à la recherche contre le cancer. Inauguré en 1939 et dessiné par les architectes Stanislas Jasinski et Gaston Brunfaut choisis sur concours, l'Institut Héger-Bordet remplit les missions de thérapie, de recherche scientifique et d'enseignement. Sa situation a été choisie en fonction de sa proximité avec l'hôpital universitaire Saint-Pierre.



GASTON BRUNFAUT

Socialiste et architecte (1894-1974).

Outre des études en sciences politiques, Brunfaut s'immerge dans l'architecture par des cours à l'Académie des Beaux-Arts et par une formation auprès de son frère, Fernand. Sa carrière, débutée en 1924, est essentiellement ponctuée de réalisations résidentielles, privées ou sociales, de plans d'urbanisme, d'équipements (maison de repos, piscine, écoles...). Ses nombreuses contributions dans la presse spécialisée mettent en avant ses qualités de théoricien. Réfléchissant de manière systématique, du général vers le particulier, Brunfaut imagine des prototypes de théâtres ou d'hôpitaux. Le bâtiment est fonction de l'urbanisme et le détail architectural est fonction du bâtiment.



Institut Héger-Bordet. Façade du côté de la rue aux Laines.

Pour la première fois, clinique payante (Clinique Paul Héger) et hôpital pour indigents (Institut Bordet) se mêlent dans un même édifice. La distinction sociale se veut discrète : bien que les deux instituts aient des entrées et des circulations séparées, tous les patients ont accès au même traitement. Le bâtiment est agencé en L, l'aile la plus courte étant consacrée au traitement avec des installations particulièrement novatrices, l'aile allongée à l'hospitalisation.

Les chambres communes prennent place entre le premier et le quatrième étage, tandis que les chambres individuelles pour les malades payants occupent les derniers niveaux. Toutes les chambres sont disposées au sud-ouest pour un ensoleillement idéal et possèdent un balcon.

Le clou de la construction réside dans la rencontre des deux ailes : une large rampe relie tous les niveaux. C'est la première fois qu'un tel dispositif de circulation est mis en œuvre dans un hôpital. Il est magnifié par son emplacement en avancée.

L'Institut Héger-Bordet était relié à l'hôpital Saint-Pierre par deux galeries, l'une souterraine et l'autre aérienne, aujourd'hui détruites. Le bâtiment est constitué de charpentes métalliques enrobées, ce qui permet un gain de place considérable par rapport au béton armé. Le traitement de l'air se fait par un système complexe de ventilation afin de ne pas brusquer les patients par un air trop vif.

L'aspect extérieur du bâtiment résulte complètement de sa fonction. La lumière naturelle est fondamentale pour le traitement et la guérison: la façade claire, constituée de carreaux de grès, est largement ouverte par des fenêtres en bandeau.

Cette partie des Marolles, avec ces trois bâtiments phares, s'impose comme un véritable QG médical. D'autres bâtiments, moins spectaculaires les complètent: les bâtiments de l'ancienne faculté de médecine de l'ULB au n° 115 du boulevard de Waterloo, conçus en 1924 par l'architecte F. Malfait, et l'Institut de Médecine sociale de l'ULB, dessiné par l'architecte Eugène Dhuicque en 1939, aux nos 5-7 de la rue Héger-Bordet.



Façade sud-ouest du bâtiment, du côté des chambres, dans les années 1930.

Les Marolles à l'école

C'est en 1826 que s'ouvre le chapitre de l'instruction publique dans les Marolles. Cette année-là, la Ville de Bruxelles ouvre une école destinée à la population pauvre dans l'ancien couvent des Visitandines. Victime de son succès, cette école gratuite ne parvient pas à répondre à la demande. À partir du maïorât de Jules Anspach en 1863, la Ville fait des ouvertures d'écoles son fer de lance pour l'élévation du niveau social. La plupart des écoles situées dans les Marolles ouvrent leurs portes lors de cette période d'émulation scolaire et sont empreintes des idéaux de l'époque. Et dans les Marolles, le succès ne se fait pas attendre: en 1863, la police doit réguler les parents qui se pressent pour inscrire leurs enfants dans la nouvelle école ouverte place du Jeu de Balle, l'école n° 7, aujourd'hui située rue Haute au n° 255. La Ligue de l'Enseignement et l'ouverture de l'École modèle en 1875 posent les bases des méthodes d'enseignement et des principes de construction des bâtiments. À partir de 1878, ces idées serviront de référence pour l'ensemble des écoles primaires en Belgique. Architecture, équipement et esthétique participent complètement à l'instruction. L'école devient un lieu où l'air et la lumière abondent: les élèves doivent être propres afin de ramener ces nouveaux modes de vie chez eux.



Façade de l'école communale n° 7: le socle de la statue porte l'inscription «*Ratio instituendae iuventutis*», du nom du traité principal de Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, pédagogue et théologien qui vécut au XVI^e siècle.

L'ÉCOLE COMMUNALE N° 7

Édifiée sur les plans de l'architecte Adolphe Samyn et inaugurée en 1897, cette école primaire pour garçons est conçue pour accueillir 1.100 élèves. L'architecte s'inspire trait pour trait de l'École modèle. Le bâtiment se déploie en intérieur d'îlot, de manière à isoler les élèves du bruit de la rue. Passé les locaux de service, s'ouvre le préau couvert. Les classes sont disposées de part et d'autre de celui-ci. Deux cours de récréation complètent les espaces de jeu. Selon les prescriptions de la Ligue de l'enseignement, l'école doit être un lieu d'apprentissage total: bibliothèque, musée, atelier de menuiserie, salles de gymnastique et, pour la première fois, salle de douches viennent en renfort de l'instruction. Même les murs de l'école participent à la formation des enfants par l'adjonction

de carrelages figurant la géographie de la Belgique. L'austérité de la façade reflète tout le sérieux du bâtiment : sa composition s'inspire de la Renaissance italienne, époque de savoir par excellence. La statue de Marnix de Sainte-Aldegonde est le point de mire de la façade. Les armoiries de la Ville ponctuent l'entablement.

L'ÉCOLE DE LA RUE SAINT-GHISLAIN

«Buls passant [devant l'une de mes réalisations] et la trouvant à son goût, me fit appeler : j'ai vu votre maison, elle m'intéresse. Voulez-vous faire l'étude d'une école maternelle, pour mon administration? Si je voulais! En ce temps-là, on avait décidé que les architectes des écoles maternelles auraient dû suivre un schéma type, ce qui n'offrait aucun inconvénient : façades, coupes, locaux secondaires étant bien suffisants pour que le talent de l'architecte y trouvât large et libre action.» C'est en ces mots que l'architecte Victor Horta décrit le défi de sa petite école construite rue Saint-



L'école de la rue Saint-Ghislain au n° 40, «à laquelle j'avais cherché à donner un caractère de jeunesse bien loin du caractère solennel des autres architectures d'écoles», raconte Horta dans ses *Mémoires*.

Ghislain, terminée en 1900. La façade, asymétrique, se compose des locaux administratifs au milieu, encadrés de deux classes. La sobriété et l'élégance des courbes de l'Art nouveau se combinent à un extrême souci du détail. Conformément aux obligations de l'époque, Horta conçoit une école centrée sur le préau couvert entouré par les classes. Très aérienne, la couverture du préau n'est composée que de verre et de fer.

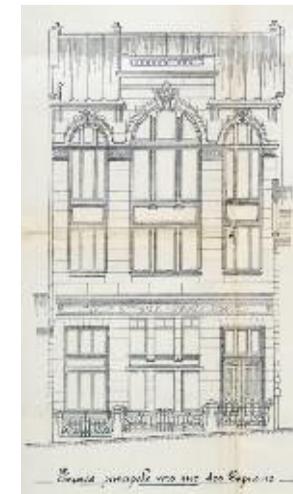
UNE ÉCOLE NORMALE

En 1900, l'école normale Émile André, première école pour institutrices, fondée en 1878, est à l'étroit dans l'ancien couvent des Sœurs Noires. La Ville commande alors un nouveau complexe au célèbre architecte des écoles, Henri Jacobs. La façade principale, dotée discrètement de traits Art nouveau, est étroite et sobre. Une élégante arcade émerge de l'élévation et arbore les armoiries de Bruxelles. Le complexe se déploie en intérieur d'ilot et s'organise au départ d'un préau couvert. Celui-ci, complètement Art nouveau, s'orne de belles ferronneries et de sgraffites aux vertus allégoriques glorifiant la Littérature, la Chimie ou la Géographie. L'architecture participe pleinement à la formation : le principe philosophique du Beau s'y matérialise, en vue d'en donner le goût aux élèves.



L'ATHÉNÉE ROBERT CATTEAU

En 1927 est inauguré, entre les rues Ernest Allard et des Minimes, un nouveau complexe scolaire de la Ville. Les bâtiments sont conçus par l'architecte François Malfait et relèvent du style Art Déco. Celui-ci se lit dans l'agencement géométrique des briques ou dans le contraste des matériaux. Des hauts reliefs aux formes robustes glorifiant l'Éducation encadrent l'entrée de l'école moyenne.



Façade de l'école, dessinée par Henri Jacobs en 1908. Rue des Capucins, 58. Le bâtiment était devancé par une cour anglaise permettant un apport de lumière aux caves. Ce dispositif a été supprimé lors de l'élargissement de la rue des Capucins.

Sgraffite du préau réalisé par Privat Livemont évoquant l'art de la Musique.

Hauts-reliefs de l'entrée de l'école moyenne, rue des Minimes.



Du bon usage du temps libre: commerces, cinémas, piscine



Le « vieux marché » attirant nombre de promeneurs...

Depuis toujours, marchés et négoce s'implantent le long des grands axes. La rue Haute ne fait pas exception et témoigne encore aujourd'hui de ce type d'affectation. À l'époque de la première enceinte, un marché de bière, de viande et de pain est autorisé autour de l'église de la Chapelle.

L'installation du marché aux puces en 1873, place du Jeu de Balle, donne une impulsion commerciale très forte, drainant vers

le quartier de nombreux acheteurs. Le petit commerce y connaît alors un essor sans précédent par le nombre des boutiques et la diversité des produits qu'elles proposent.

DES VITRINES TOUJOURS À LA MODE

Rue du Temple, trois petits rez-de-chaussée commerciaux de maisons ouvrières datant de 1891, témoignent de cette époque. L'espace de vente est clôturé par une modeste devanture en bois encadrée de pilastres et sommée d'un entablement.

En cette fin du XIX^e siècle, l'introduction de poutrelles métalliques permet l'agrandissement des vitrines par rapport à ce premier modèle. En outre, les devantures s'adoucissent par l'utilisation du verre courbe, apparu vers 1880, comme au n° 234 de la rue Haute. Cette devanture rend compte de l'évolution de l'architecture commerciale: une porte centrale en retrait, séparée de la rue par un emmarchement, la vitrine sur un socle, et l'entablement montant jusqu'au premier étage.

L'entablement peut également cacher les volets à enroulement apparus vers 1870: ceux-ci se relèvent dans un caisson comme au n° 158 de la rue Haute. En 1903, cet immeuble connaît d'importants changements. Marie



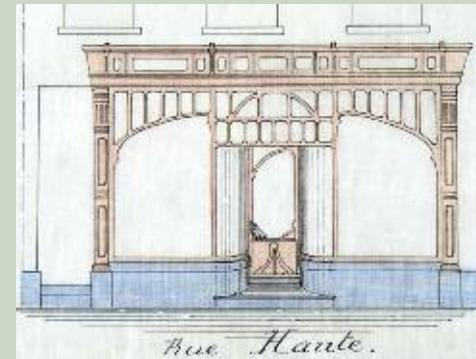
Rue Haute n° 146. Panneau de céramique illustrant un chef pâtissier en train de faire ses délices... Détail.



Rue Haute n° 234. Aujourd'hui, les vitrines anciennes sont, pour certaines, réutilisées pour des commerces huppés. Cet état fausse la vision du patrimoine: le négoce implanté dans ces boutiques au XIX^e siècle était un petit commerce de proximité.



Rue du Temple n° 12.



Projet et magasin, rue Haute n° 158.



Rue Blaes n° 38. « L'Étoile verte ».



Rue Blaes n° 204. « Triperie ».



Rue Blaes n° 62. « Au bon Java », dessiné en 1923 par l'architecte Jean Van Hall.



Une affiche qui montre tout le dynamisme commercial du quartier dans l'entre-deux-guerres...

et Victorine Dejaer modernisent la boutique sous la houlette de l'architecte Richard Neybergh. Le résultat, quoique très beau, ne respecte pas le projet initial, qui arborait les courbes de l'Art nouveau, dans la mouvance des vitrines créées par Paul Hankar.

Dans la recherche de l'ultra-propre prônée par les théories hygiénistes de la fin du XIX^e siècle, la céramique, d'un nettoyage aisé et d'une grande séduction, connaît un franc succès à l'extérieur, mais surtout à l'intérieur des commerces. L'ancienne « Pâtisserie de la Chapelle », sise rue Haute n° 146, en est un bel exemple. La salle de dégustation, entièrement recouverte de carreaux de céramique teintés d'Art nouveau géométrique, est ornée de frises figurant des glycines. Deux grands tableaux illustrent la préparation des pâtisseries et leur dégustation sur une terrasse mondaine. La date et l'artisan de cet écran ne nous sont malheureusement pas connus.

À partir des années 1920, les couleurs et les formes de l'Art Déco envahissent les commerces marolliens, dans l'idée d'attirer irrésistiblement le chaland. C'est chose faite à la droguerie de « l'Étoile verte », au n° 38 de la rue Blaes. L'imposant lettrage marron se dégage sur fond jaune, lui-même contrastant avec le vert de la devanture. Vitrine et porte sont couronnées de vitraux richement colorés en verre chenillé ou opalescent, indiquant les produits qu'on peut trouver une fois la porte franchie. Durant l'entre-deux-guerres, les vitrines se rétrécissent, mais la devanture gagne en visibilité, notamment par le lettrage, comme au n° 62 (« Au bon Java ») ou au n° 204 (« Triperie ») de la rue Blaes.

L'entre-deux-guerres marque aussi le temps de nouveaux matériaux. C'est notamment le cas de la marbrite, verre opacifié et coloré dans la masse qui peut prendre diverses teintes unies ou veinées, qui l'apparente au marbre. Le n° 195 de la rue Blaes est encore entièrement rehaussé de marbrite verte.

Les années 1950 et 1960 poursuivront cette recherche de séduction pour attirer l'acheteur, telle la vitrine-promenoir du magasin « Fin de siècles », au n° 180 de la rue Haute.

LE RIALTO, MACHINE À RÊVES

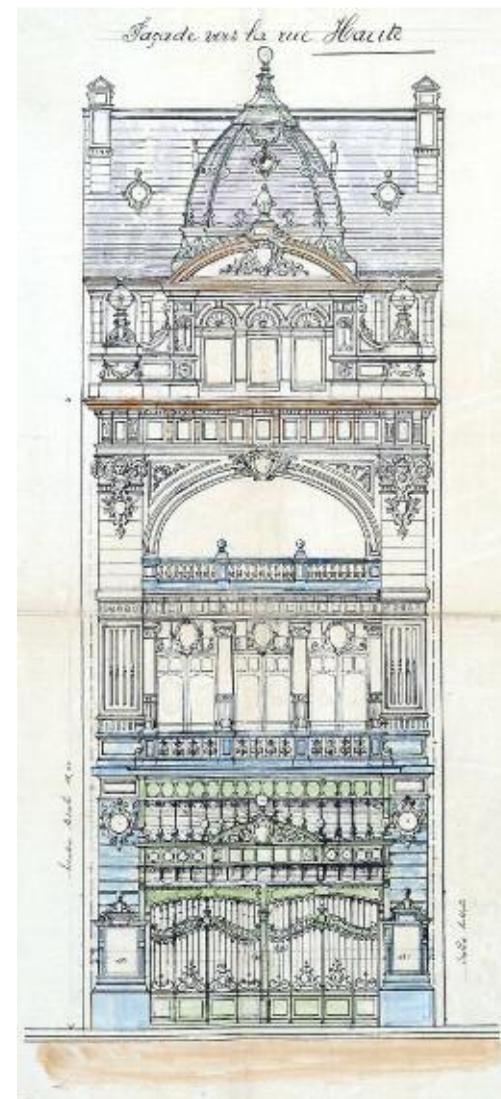
En 1909, l'Odéon ouvre ses portes au n° 207 de la rue Haute. C'est l'une des plus grandes salles de fêtes de Bruxelles, signée par Henri Van Massenhove. Le bâtiment comprend, au rez-de-chaussée, une grande salle de danse ou de banquet avec orchestre et, au sous-sol, un cinéma. En 1927, le même architecte dessine les transformations du bâtiment qui prend alors le nom de *Minerva*. Le cinéma devient l'activité principale et monte au rez-de-chaussée. Il est modernisé en 1947 et rebaptisé *Rialto*.

La dernière séance eut lieu le 2 avril 1973. Cette même année, un permis est introduit pour le transformer en espace commercial. Aujourd'hui, de l'ancien cinéma il ne reste que les niveaux supérieurs de la façade d'un éclectisme exubérant. Foissonnement est le maître-mot de cette architecture destinée à la fête et au rêve. Les étages, en pierre blanche, sont encadrés de pilastres colossaux coiffés de chapiteaux à tête de femme. Le point de mire de la façade est l'imposante loggia du deuxième étage. Un entablement scandé de guirlandes soutient la toiture ouverte par une majestueuse lucarne. Henri Van Massenhove prévoyait également une coupole étirée pour coiffer cette architecture mirifique.

Entre 1907 et 1938, pas moins de six cinémas ouvrent leurs portes dans les Marolles. À cette époque, le cinéma muet stigmatise l'entraide qui règne dans le quartier. Contre une chope ou un service, certaines personnes instruites s'installaient au milieu de la salle de projection et lisaient à voix haute pour les autres les didascalies de l'écran.

NAGER DANS LES AIRS : LES BAINS DE BRUXELLES

En 1951, le Conseil communal décide d'exproprier une impasse près de la place du Jeu de Balle pour aménager de nouveaux bains comprenant des installations sanitaires, toujours nécessaires dans ce quartier où les



Le Rialto, élévation de 1909. Le rez-de-chaussée initial était largement ouvert, seulement clôturé par une grille ouvragée.

Boissons et vêtements: une multiplicité d'industries



Bains de Bruxelles:
bassin supérieur.

habitations ne comportent pas systématiquement de salle d'eau. Le nouveau complexe est destiné à remplacer les anciens bains conçus par Émile Hellemans en 1903. Sur demande de la Ville, l'architecte Maurice Van Nieuwenhuysse dessine les plans du bâtiment.

La parcelle est étroite, mais deux bassins de natation sont nécessaires: l'un pour les écoles au 3^e étage, l'autre pour les particuliers au 5^e. Le rez-de-chaussée répond aux impératifs hygiéniques en proposant douches et baignoires.

La façade est d'une grande simplicité. Placé discrètement en retrait de la place du Jeu de Balle, l'établissement se signale néanmoins par la grande annonce «BAINS - BADEN» écrite en carreaux de céramique sur la façade latérale.

Le point d'orgue du bâtiment est sans conteste le bassin des particuliers: le principe d'une belle lumière participant pleinement à la qualité de la nage, a amené l'architecte à ménager de grandes baies vitrées, mais surtout à en doter largement le plafond. Celui-ci repose sur des arcs en béton superbement déployés.

Comme les autres quartiers de la ville, les manufactures situées dans les Marolles se disséminent parmi les diverses rues: logements et lieu de travail cohabitent complètement.

On retient surtout de l'Ancien Régime les nombreuses tanneries et blanchisseries proches de la Senne. Le nom de la rue des Tanneurs, apparue dès le XIV^e siècle, fait écho à cette activité.

Au XIX^e siècle, le commerce en gros de l'alcool, du café et du textile occupe un grand nombre d'habitants à côté de brasseries. En raison de la forte déclivité du quartier, ces établissements se sont de préférence implantés sur le terrain plat situé entre la rue Blaes et la rue Terre Neuve: la rue des Tanneurs compte encore aujourd'hui une forte implantation d'anciens bâtiments industriels.

L'USINE DE TORRÉFACTION JACQMOTTE

Jusqu'en 1985, un parfum de café flottait sur les Marolles. Le torréfacteur Jacqmotte s'était en effet installé aux nos 139 et 141 de la rue Haute en 1828. En 1865, Jacqmotte commande deux hôtels de maître à l'architecte Auguste Schoy que celui-ci dessine en style néoclassique teinté d'éclectisme. Au fil de son histoire, le complexe industriel s'étend sur une grande partie de l'îlot, intégrant les maisons mitoyennes de la rue Haute.

Affiche vantant l'arôme du café
Jacqmotte, vers 1900.

Si les façades prennent l'apparence
d'hôtels particuliers, de discrètes
décorations rappellent ce qui se passe
derrière les murs. Rue Haute n° 143.



Maison Jacqmotte, rue Haute
n° 139-141.



La brasserie Vossen, rue des Capucins
n° 20-28.



Les façades principales sont scandées de fenêtres encadrées de pierre bleue et ornées, pour certaines, de clés à mascaron. Les étages de couleur claire contrastent avec le rez-de-chaussée en pierre bleue. Le majestueux vestibule d'entrée est un véritable éloge à la Renaissance tardive de nos régions. Quatre médaillons richement encadrés rendent hommage à l'Architecture, à la Peinture et aux artistes Quentin Metsys et Hans Vredeman de Vries.

LES BRASSERIES VOSSEN

Construite au milieu du XIX^e siècle, cette ancienne brasserie appartenait à la Famille Vossen. Jusqu'à dans les années 1950, c'est ici que cette dernière fabriquait sa célèbre gueuze « Mort subite ». Les descendants Vossen sont toujours propriétaires du célèbre café-brasserie « À la mort subite », rue Montagne aux Herbes Potagères.

LE PALAIS DU VIN

En 1909, grâce à ses affaires florissantes, la firme Brias et C^o confie à l'architecte Fernand Symons le renouvellement de son complexe industriel. Quelques légères modifications sont apportées en 1917 par l'architecte Paul Hamesse. De style Art nouveau, la magnifique façade s'étire en longueur, au rythme vertical soutenu, formé par les travées des fenêtres encadrées d'arcs brisés. Un imposant fronton frappé d'une grappe de raisins ajoute au caractère monumental. Les arcs s'ornent de sgraffites aux noms des vins, faisant de la façade une véritable publicité. La polychromie des matériaux contribue au raffinement général. Le métal n'est pas en reste, comme en témoigne la superbe porte ornée de vignes (1917). Point de vente, le Palais du Vin est également une usine mêlant entrepôt et chaîne d'embouteillage au sein des halles s'étalant largement en intérieur

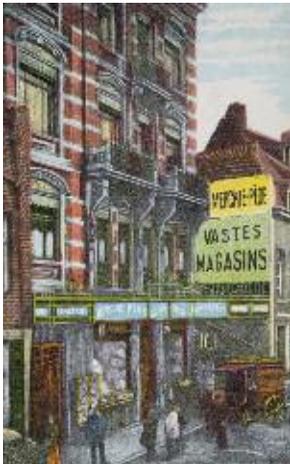


Sgraffite aux armes de la ville
de Bordeaux avec la signature du
sgraffiteur : Géo Ponchon.

Façade du Palais du Vin, rue des
Tanneurs n° 58-62.



Coupole de lumière dans le bâtiment situé aux n°s 52 et 54 de la rue des Tanneurs, dans le complexe *Merchie-Pède*.



Carte publicitaire ancienne vantant les «vastes magasins» (s.d.).

d'îlot. La firme déménage dans les années 1990 et le CPAS achète le complexe en même temps que les grands magasins *Merchie-Pède*, mitoyens, pour doter le quartier d'un nouveau pôle associant entreprises, bureaux, restaurant, commerces et logements.

LES GRANDS MAGASINS MERCHIE-PÈDE

À l'aube du XX^e siècle, une nouvelle typologie commerciale voit le jour à Bruxelles: les grands magasins. Attachés aux Marolles, un couple de commerçants, Marie Pède et Yvon Merchie, veulent édifier un grand magasin dans le quartier. En 1898, ils demandent à l'architecte François Timmermans de dessiner un immeuble au n° 56 rue des Tanneurs. Le bâtiment est dévolu au commerce au rez-de-chaussée et au premier étage, tandis que la famille habite les étages supérieurs. Décoration rare pour une façade, les fenêtres sont couronnées de vitraux colorés appliqués sur ciment. Avec le succès des affaires, le magasin s'agrandit par l'adjonction d'entrepôts et de surfaces de vente en intérieur d'îlot, du côté de la rue du Miroir au n° 9 et aux n°s 52 et 54 de la rue des Tanneurs. À cette dernière adresse, Timmermans conçoit un bâtiment avec vide central couronné d'une superbe coupole de verre. Les clients ont donc tout

le loisir d'admirer la marchandise à la lumière du jour. Un tea-room avec orchestre offre un délassement aux clients. Après avoir connu le succès, la famille déclare la faillite au lendemain du second conflit mondial. Les bâtiments entament alors un épisode sombre de leur histoire jusqu'en 1996, date de rachat du complexe par le CPAS.

LA FIRME JULES WAUCQUEZ ET C^{ie}

Née d'une scission en 1901 de l'entreprise familiale Waucquez, spécialisée dans le textile, la firme Jules Waucquez et C^{ie} s'installe rue des Tanneurs cette même année. Le bâtiment affiche un style néoclassique traduisant l'attachement aux valeurs traditionnelles de ses dirigeants, à l'opposé de la firme initiale qui choisit Victor Horta pour ses nouveaux bâtiments, rue des Sables. Entre 1901 et la fin de ses activités en 1976, Jules Waucquez et C^{ie} s'affirme comme l'un des plus importants commerces de gros en matière textile. Ce complexe est formé d'une mosaïque de constructions, acquises ou construites entre 1901 et 1960. L'hôtel de maître, à front de rue, abrite la direction. L'architecte Henri Van Leuven, auteur de la plupart des agrandissements de la firme, dessine les plans du magasin d'une capacité de 1.000 m², situé en intérieur d'îlot. Mitoyen à ces terrains, l'ancien refuge de l'abbaye de Gembloux est racheté en 1929 et pleinement intégré dans la firme en 1956: les écuries deviennent le réfectoire des ouvriers masculins. À la fin de ses activités, l'implantation de l'entreprise s'étend du n° 53 au n° 71 de la rue et court sur près de 79 mètres! Dans les années 1970, les gérants comprennent, vu la situation économique, que la firme est vouée à s'éteindre. En 1976, Bruxelles devient propriétaire du complexe dans le but d'y entreposer ses archives. Pour la Ville, c'est l'occasion d'assurer une vie nouvelle à un patrimoine commercial de valeur.

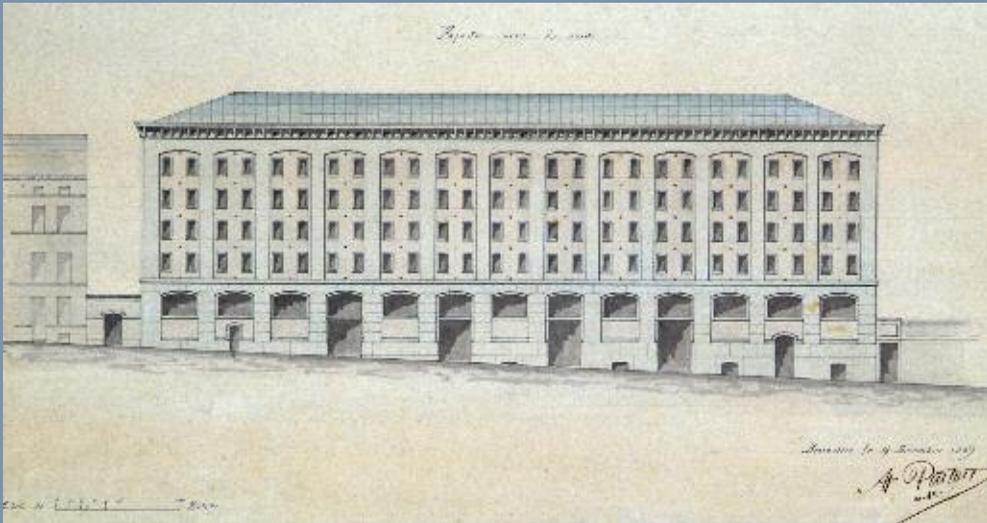
Les Archives de la Ville de Bruxelles implantées depuis 1978 dans l'ancienne firme Jules Waucquez et C^{ie}. Le long de la rue et dans l'intérieur de l'îlot, les modifications et agrandissements successifs du complexe se devinent par les gabarits et les alignements inégaux. À rue, une belle harmonie néoclassique confère néanmoins de la cohérence à l'ensemble.



UN SYSTÈME DE PRÊT SUR GAGE : LE MONT-DE-PIÉTÉ

En 1462, à Pérouse, le moine Barnabé de Terni, devant les besoins financiers de la population et l'abus des usuriers, fonde le premier Mont-de-Piété. À l'inverse des usuriers, cette œuvre caritative pratique le prêt sur gage de manière souple et à faibles taux d'intérêts. À la fin du XVI^e siècle, Wenceslas Cobergher, homme aux talents multiples (peintre, ingénieur, économiste,...) propose aux Gouverneurs Albert et Isabelle de fonder un Mont-de-Piété à Bruxelles pour permettre à l'État de reprendre à son compte les bénéfices des transactions et de vider la ville des usuriers.

L'institution est fondée en 1618 rue du Lombard. Elle déménage en 1862 pour s'installer rue Saint-Ghislain, sur l'ancienne propriété de la famille Mosselman dont la villa encore existante est destinée à l'habitation du directeur. L'architecte A. Partoes dessine les plans du nouveau bâtiment. Aujourd'hui, le Mont-de-Piété des Marolles est le seul encore en activité dans nos frontières. L'institution a le monopole du prêt sur gage et ses activités dépendent directement de la Ville de Bruxelles.



Mont-de-Piété, rue Saint-Ghislain n° 19-23.

Fidèle aux lignes simples du néoclassicisme, Partoes conçoit un long bâtiment de cinq niveaux dont le rez-de-chaussée, en pierre bleue, rachète la pente de la rue. La façade est sobre, seulement rythmée par des arcades colossales qui encadrent de multiples fenêtres.

Un quartier bousculé

Comme d'autres parties de Bruxelles, les Marolles ont souffert à cause de grands projets menés aux XIX^e et XX^e siècles. Aujourd'hui, les résultats de ces chantiers font partie intégrante de l'identité du quartier, mais les Marolliens veillent à ne plus être bousculés comme précédemment.

LE PALAIS DE JUSTICE

En 1857, la nécessité de doter la capitale d'un nouveau palais de Justice se fait pressante. Pour son implantation, le ministre de la Justice retient la possibilité du jardin de la famille de Mérode, à proximité de l'église des Minimes. L'expropriation de quelques maisons des Marolles s'avère nécessaire. Qu'à cela ne tienne, « les bâtiments ne sont que de peu de valeur », dira le ministre Tesch... En 1864, les rues d'Artifice, de la Glacière, de la Chèvre, des Sabots et de la Fusée, ainsi que plusieurs impasses laissent la place au nouveau Palais de Justice. Son architecte, Joseph Poelaert, est affublé alors par les Marolliens du peu glorieux surnom de *Schieven architect*. En 1883, lors de l'inauguration, le bourgmestre Charles Buls prévoit tout le service d'ordre nécessaire autour du Palais. C'était sans compter la détermination des Marolliens : ayant réussi à s'infiltrer dans le bâtiment, ils saccagent toute la luxueuse installation de la cérémonie inaugurale sous le nez des convives.



Une vue du Palais de Justice en 1893 qui souligne tout le contraste entre les Marolles et l'écrasante construction.

LA JONCTION NORD-MIDI

En 1871, la nouvelle gare du Midi est inaugurée. Afin de relier au mieux celle-ci à la gare du Nord, certains édiles communaux veulent une jonction directe par le centre. En 1897, le projet de liaison de l'ingénieur Frédéric Brunel est retenu. Du côté des Marolles, la jonction est d'abord aérienne pour devenir souterraine à la hauteur de l'église de la Chapelle. La construction du viaduc est menée entre 1911 et 1914, après une série



En viaduc depuis la gare du Midi, la jonction rentre sous terre à hauteur de l'église de la Chapelle.

d'expropriations sur une surface de 16 hectares. Considérant que le quartier est de faible intérêt, la Ville et l'État n'hésitent pas à le raser, sans se soucier de reloger les habitants.

Ce pont aérien coupe les rues situées à la lisière des Marolles, comme les rues Terre-Neuve et du Miroir. L'église Notre-Dame de la Chapelle cohabite depuis lors avec l'entrée souterraine, confrontant ses formes anciennes à l'urbanisme moderne.

« LA MAROLLE EST TYPIQUE, QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE »

Le 30 juin 1969, un millier d'habitants sont informés de leur expulsion pour la destruction prochaine de leurs logements. À l'ombre du Palais de Justice, s'étend une partie des Marolles, dénommée « quartier de la Marolle ». Une portion de celui-ci, formée par trois îlots entre les rues de Montserrat, aux Laines, des Prêtres et de la Prévoyance, doit laisser la place à une extension du Palais de Justice. Dès le 7 juillet, la « bataille de la Marolle » s'engage. La résistance s'organise, les habitants veulent garder leur quartier. « On est marollien né, qu'est-ce que vous voulez qu'on va faire ailleurs? » dira l'un d'eux. Le Comité de la Marolle voit le jour sous la coordination du vicaire Jacques Van der Biest. Dès la mi-août, devant cette opposition et l'impact médiatique, le ministre de la Justice abandonne le projet. Afin de matérialiser leur victoire, l'enterrement du Promoteur, de son épouse Bureaucratie et de leur enfant Expropriation est organisé par les Marolliens au sein même du quartier qui faillit être condamné. Si les habitants ont gagné, ils ont aussi saisi que le quartier devait être rénové en

profondeur pour être à l'abri de nouvelles menaces. Conjointement, cette portion des Marolles est désignée par le ministre des Travaux publics comme lieu d'une opération-pilote de rénovation. Celle-ci amène alors un dialogue nouveau entre habitants et acteurs politiques (cf. « Quand les habitants s'en mêlent... »).

La bataille de la Marolle est l'historique première victoire de Bruxellois contre « l'urbanisme bureaucratique » qui ravaageait la capitale depuis plusieurs années.



Plaque commémorative de l'enterrement. Dans le quartier qui faillit être rasé, une plaque rappelle l'enterrement des démons de la Marolle.

Durant la bataille de la Marolle : rassemblement de Marolliens, gardiens de leur quartier.



LE FUTUR DES MAROLLES... LA SABLONISATION ?

L'arrivée d'une population jeune à revenus moyens ou élevés dans de vieux quartiers dégradés, accompagnée d'une rénovation de ces lieux, caractérise la « gentrification », un phénomène touchant la plupart des villes européennes depuis les années 1970. Elle implique souvent le départ de la population d'origine, à faibles revenus.

Dans les Marolles, la bataille menée par les habitants en 1969 entame une rénovation à grande échelle. Le quartier commence à séduire... En 2000, l'architecte Jaspers inaugure la gentrification par l'ouverture de l'espace Jacquotte. Ce projet combine bureaux, commerces et logements de luxe. Mais surtout, la hausse de l'immobilier du Sablon force nombre d'antiquaires à migrer vers les rues Haute et Blaes, jusqu'au square Breughel. Une nouvelle population aisée investit alors ce périmètre, composant la version locale de la gentrification : la « sablonisation ». En 2002, l'ascenseur des Marolles confirme ces changements. Dernier essai en date de lier haut

et bas de la ville, c'est surtout à sens unique qu'il voyage : la population du haut de la ville vient profiter du pittoresque de la portion « sablonisée », tandis que la population d'origine reste perplexe devant la structure métallique... Sablonisation entraîne restauration : tout récemment, le Palais du Vin se voit investi d'un restaurant et d'une librairie « dans le vent ». Cependant, le fort réseau d'entraide tissé entre les premiers habitants, la volonté de mixité sociale dans les nouvelles rénovations et la forte implantation de logements sociaux conduiront davantage à une cohabitation entre anciens et nouveaux habitants plutôt qu'à un remplacement des uns par les autres.

L'ascenseur des Marolles situé au square Breughel.



Intérieur du Palais du Vin, rue des Tanneurs n° 58-62.



BIBLIOGRAPHIE

Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles, 10.2, Pentagone, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Direction des Monuments et des Sites / Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1997.

BILLEN, C., DUVOSQUEL, J.-M. (dirs), *Bruxelles, L'Esprit des villes d'Europe*, Fonds Mercator, Anvers, 2000.

DÉMEY, Th., *Bruxelles, Chronique d'une capitale en chantier*, t. II, Legrain éd., Bruxelles, 1992.

DES MAREZ, G., *Guide illustré de Bruxelles, Monuments civils et religieux*, Touring Club, Bruxelles, 1958.

HORTA, V., *Mémoires*, Ministère de la Communauté française, [Bruxelles], 1985.

Itinéraire de la rénovation des quartiers anciens à Bruxelles, coll. Hommes et Paysages, 32, Société royale belge de Géographie, Bruxelles, 2001.

La Grand-Place et ses abords, un patrimoine mondial, Direction des Monuments et des Sites, Bruxelles, 2000.

L'architecture hospitalière en Belgique, M&L 10, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap-Afdeling Monumenten en Landschappen, Brussel, 2004.

Le Patrimoine monumental de la Belgique. Bruxelles Pentagone, t. I-III, Pierre Mardaga, Liège, 1989/1994.

MANUEL, P., PÉCHÉ, J.-J., *La bataille des Marolles*, VHS (60 min.), c. 1969.

MARCHI, C., VERSCHUEREN, N., *Le Palais du Vin et les grands magasins Merchie-Pède*, CIVA, Bruxelles, 2006.

Région de Bruxelles-Capitale, *Commerce et négoce*, Direction des Monuments et des Sites, Pierre Mardaga, Liège, 2003.

Région de Bruxelles-Capitale, *Corps et esprit*, Direction des Monuments et des Sites, Bruxelles, 2006.

SYMONS, T., *Jules Wauquez & Co: un négoce en gros de tissus à Bruxelles: une ruche bourdonnante s'est muée en un lieu d'étude*, Archives de la Ville de Bruxelles, Bruxelles, 2001.

3000 Foyers bruxellois, les Dossiers de La Fonderie, 2, Le Foyer bruxellois s.c., Bruxelles, 1997.



Dans la même collection

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX^E SIÈCLE GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD (FR - NL - ESP - GB)
8. ANDERLECHT LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ERASME (FR - NL)
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB) MARGUERITE, AMBIRIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À SAINT-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLE (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWÉ (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)
24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES (FR - NL)
25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR - NL)
26. MARCHÉS DU PENTAGONE (FR - NL)
27. IMPASSES DE BRUXELLES (FR - NL)
28. UCCLE, MAISONS ET VILLAS (FR - NL)
29. LA PREMIÈRE ENCEINTE (FR - NL)
30. LE BOIS DE LA CAMBRE (FR - NL)
31. LE PALAIS DE JUSTICE (FR - NL)
32. L'ABBAYE DE LA CAMBRE (FR - NL)
33. L'AVENUE MOLIÈRE ET LE QUARTIER BERKENDAEL (FR - NL)
34. LES CITÉS-JARDINS LE LOGIS ET FLORÉAL (FR - NL)
35. CINÉMAS BRUXELLOIS (FR - NL)
36. LA RUE AUX LAINES ET SES DEMEURES HISTORIQUES (FR - NL)
37. LE DOMAINE ROYAL DE LAEKEN (FR - NL)
38. CIMETIÈRES ET NÉCROPOLES (FR - NL)
39. HISTOIRE DES ÉCOLES BRUXELLOISES (FR - NL)
40. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PORTE DE HAL À LA PLACE ROGIER (FR - NL)
41. L'ABBAYE DE DIELEGHEM (FR - NL)
42. L'ANCIEN PALAIS DU COUDENBERG (FR - NL - GB)
43. LES IMMEUBLES À APPARTEMENTS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (FR - NL)
44. LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT (FR - NL)
45. L'HÔTEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK ET LA PLACE COUGNON (FR - NL)
46. LES MAROLLES (FR - NL)
47. AU CŒUR DE FOREST ÉGLISE SAINT-DENIS, ABBAYE, MAISON COMMUNALE (FR - NL)
48. BRUXELLES ET SES CAFÉS (FR - NL)
49. LE PATRIMOINE RURAL (FR - NL)
50. LE PATRIMOINE MILITAIRE (FR - NL)
51. BRUGMANN L'HÔPITAL-JARDIN DE VICTOR HORTA (FR - NL)
52. GANSHOREN ENTREVILLE ET NATURE (NL - FR)
53. LE QUARTIER DE L'ALTITUDE CENT (NL - FR)

Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire

Faire découvrir les multiples joyaux du patrimoine de Bruxelles, tel est l'objectif de la collection **Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire**. Histoire, anecdotes, documents inédits, illustrations anciennes, considérations urbanistiques, architecturales et artistiques, autant de facettes qui exciteront la curiosité du lecteur-promeneur.

Les Marolles

Les Marolles s'imposent comme l'un des coins les plus authentiquement bruxellois. Et son patrimoine architectural y est pour beaucoup. L'histoire et l'identité de ce quartier se révèlent en effet dans son urbanisme et dans son architecture, reflets de la vie locale et d'une volonté de rester à taille humaine.

De la rue des Minimés à la rue des Tanneurs, de la place de la Chapelle à la porte de Hal, le Marollien trouve tout ce que son quotidien réclame: des logements, des écoles, des hôpitaux, des lieux de détente, de travail, de culte... Par le biais du patrimoine, cet opuscule propose une nouvelle vision de cet incontournable quartier.

Emir KIR,
Secrétaire d'État
en charge des Monuments et des Sites

